ASSEMBLÉE

PUBLIQUE

DE LA SOCIETÉ ROYALE

DES SCIENCES,

TENUË DANS LA GRANDE SALE de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le 8 Mai 1749.

A MONTPELLIER,

De l'Imprimerie de JEAN MARTEL, Imprimeur du Roi, des Etats-Généraux de Languedoc, & de la Societé-Royale des Sciences.

M. DCC. XLIX.

1749

EPB 605 25/B
Supp
B

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE LA SOCIETÉ ROYALE DES SCIENCES,

TENUË DANS LA GRANDE SALE de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le 8 Mai 1749.

MONSIEUR DE MONTFERRIER, *Sindic Général de la Province, Directeur de la Societé Royale, préſida à cette Aſſemblée en l'abſence de M. Le Nain, Conſeiller d'Etat, Intendant de la Province de Languedoc, Préſident de la Societé pour cette année. Il annonça, en ouvrant la Séance, les Eloges & les*

Mémoires qui devoient être lûs: après-quoi Mr. de Ratte, Secrétaire perpetuel, lut l'Eloge de feu M. l'Archevêque d'Alby, & celui de Mr. de La Peyronnie.

ÉLOGE
DE M. DE LA CROIX DE CASTRIES
ARCHEVÊQUE D'ALBY.

ARMAND-PIERRE DE LA CROIX DE CASTRIES, Archevêque d'Alby, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, Abbé des Abbayes de St. Chaffre & de Valmagne, étoit fils puîné de René-Gaspard de la Croix, Marquis de Castries, & d'Elisabeth de Bonzi.

Il nâquit à Montpellier le 13 Avril 1664, & fut tenu sur les Fonts de Batême par Armand de Bourbon Prince de Conty, Gouverneur de Languedoc.

La Maison de la Croix est très-ancienne, & suivant quelques Auteurs elle tire son origine des premiers Seigneurs de Montpellier. Elle a produit plusieurs Grands-Hommes, qui se sont distinguez dans des Emplois Militaires très-importans. Le Père de feu M. l'Archevêque d'Alby, étoit Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées & de la Province de Languedoc, Gou-

verneur de la Ville & de la Citadelle de Montpellier. A l'égard de la Maiſon de Bonzi, à laquelle il s'étoit allié, elle eſt généralement regardée comme une des plus illuſtres de Florence. Elle a donné trois Ducs ou Souverains Gonfalonniers à ſa Patrie, & un grand nombre de Cardinaux & de Prélats à l'Egliſe.

Quelque brillans que ſoient par eux-mêmes les avantages d'une haute naiſſance, c'eſt le propre du mérite d'en relever infiniment l'éclat & de leur donner un nouveau prix. L'Académicien, dont nous faiſons l'Eloge, en fut convaincu dès l'enfance, & ſans doute il n'en fallut pas davantage pour l'engager à cultiver avec ſoin les rares qualités qu'il avoit reçûës de la nature. Nous ne ferons point un détail ſuivi des ſuccès de ſon éducation. Nous dirons ſeulement, qu'après qu'il eut fait une partie de ſes Claſſes à Montpellier au Collège des Jeſuites, il alla les continuer à Paris; que la facilité de ſon génie le mit en état de fournir d'une manière peu commune la carrière des Humanités, & qu'il porta dans l'étude de la Philoſophie, la même vivacité & la même application, qui avoient déja diſtingué les premiers eſſais de ſon eſprit.

Ses Parens l'avoient deſtiné de bonne heure à l'Etat Eccléſiaſtique; il l'embraſſa lui-même par choix, & à dix-huit ans il fut élû Grand-Archidiacre de l'Egliſe Métropolitaine de Narbonne. Des

raiſons légitimes l'empêchèrent de remplir d'abord les fonctions de cette Dignité, & le retinrent quelques années à Paris; il s'étoit mis ſur les Bancs de Sorbonne, & il ſe livroit à la Théologie avec une ardeur & un goût que cette ſcience profonde & ſublime n'a pas toûjours le privilège d'inſpirer. M. de Caſtries s'attacha principalement à ce qu'on appelle la Poſitive; ce n'eſt pas qu'il négligeât abſolument certaines Queſtions de l'Ecole, qui ont effectivement leur prix; mais, parcequ'il n'ignoroit point qu'elles ne ſont bien ſouvent qu'ingenieuſes, il ne fit pas de grands efforts pour les approfondir, & on peut dire qu'il fut communément aſſés avare de ſon tems à leur égard. Il s'inſtruiſoit plus ſolidement par une lecture aſſiduë des Conciles, & des Ouvrages des Pères, qu'il regardoit avec raiſon, comme les ſources de la plus pure Doctrine, & le Tréſor le plus précieux de l'Egliſe après l'Ecriture ſainte.

Un voyage d'Italie qu'il fit en 1691 interrompit ſes études Théologiques. Il accompagna à Rome M. le Cardinal de Bonzi ſon Oncle, Archevêque & Primat de Narbonne, & il entra avec lui dans le Conclave où fut élû le Pape Innocent XII. A ſon retour en France, M. l'Abbé de Caſtries alla reprendre à Paris ſes occupations ordinaires; il reçut enfin le Bonnet de Docteur en Sorbonne en 1695; après-quoi, il fut ſucceſſivement Grand-Vicaire de M. le Cardinal de Bonzi, Aumônier

ordinaire de Madame la Dauphine Mère du Roi ; & premier Aumônier de Madame la Ducheſſe de Berry.

Ayant refuſé en 1716 l'Evêché de Troyes, il fut nommé l'année ſuivante à l'Archevêché de Tours, & honoré en même-tems d'une Place de Conſeiller au Conſeil de Conſcience. Il n'avoit pas encore pris poſſeſſion de ſon Egliſe, lorſqu'en 1719 il fut transferé à l'Archevêché d'Alby, dont le Pape Innocent XIII. lui fit expedier les Bulles en 1722. Le 24 Octobre de la même année, il prêta le Serment de fidelité ordinaire dans l'Egliſe Abbatiale de St. Pierre de Rheims. Le Roi fut ſacré le lendemain, & M. d'Alby fut un des Prélats, qui aſſiſtèrent à cette auguſte Cérémonie.

Il ne tarda pas à ſe rendre dans ſon Diocèſe. Bientôt il y gagna tous les cœurs par ſa douceur, ſa politeſſe, ſon affabilité ; ſimple dans ſes manières, aiſé, libre dans ſon commerce, il ſoûtint ſans faſte l'élévation de ſon rang, & jamais il ne ſouffrit qu'avec peine le reſpect qui lui étoit dû. Il vouloit que dans toutes les occaſions on mît une diſtinction marquée entre ſa perſonne & ſon caractère, & ſans doute il méritoit par là qu'on ſe fit toûjours un devoir de les confondre.

M. l'Archevêque d'Alby avoit d'ailleurs une qualité bien eſtimable ; il étoit conſtamment le même. Nulle ſorte d'inégalité dans l'humeur, nulle variation

dans ſes ſentimens pour les Perſonnes qu'il avoit ſçû s'attacher. Dès qu'il avoit une fois donné ſa confiance, on étoit ſûr qu'il ne la retireroit point : il eſt vrai qu'il la plaçoit toûjours bien, & qu'on devoit ſe ſçavoir bon gré de l'avoir méritée.

En le repréſentant comme un homme aimable, né pour faire les délices de la Société, nous n'avons fait que la moindre partie de ſon Panégirique. Le Paſteur n'a pas été loüé, & cependant quels Eloges n'a-t'il point méritez par ſon extrême exactitude à remplir les fonctions de ſon Miniſtère ? Edifier ſon Peuple par ſes exemples, le réformer par ſes Inſtructions, s'appliquer à maintenir dans toute ſa vigueur la Diſcipline Eccleſiaſtique, orner les Temples du Seigneur, enrichir les Hôpitaux, être l'appui d'un grand nombre de Familles infortunées, ſoulager leurs beſoins les plus ſecrets, leur épargner juſqu'à la honte de les avoüer, ce ſont là les différens traits qui ont caractériſé l'Epiſcopat de M. de Caſtries, & qui en rendront la mémoire à jamais précieuſe.

Devons nous oublier qu'il obſerva toûjours exactement les anciennes Loix de l'Egliſe ſur la réſidence des Paſteurs. Il eſt certain que jamais il ne s'éloigna de ſon Diocèſe ſur des prétextes frivoles, & on a remarqué, que depuis qu'il eut pris poſſeſſion de ſon Archevêché, il ne parut plus à la Cour que très-rarement, & ſeulement dans des circonſ-

tances où ſa préſence y étoit abſolument néceſſaire. On l'y revit en 1733, quand il fut reçû Commandeur de l'Ordre du St. Eſprit.

Il étoit ſouvent obligé de venir à Montpellier pour aſſiſter à l'Aſſemblée des Etats de cette Province. Alors il quitoit ſon Diocèſe avec un peu moins de regret. Le bien public avoit ſur lui des droits, auxquels il ne ſçavoit point ſe refuſer; & d'ailleurs, pouvoit-il combatre un ſentiment naturel à tous les Hommes, qui leur fait revoir avec plaiſir le lieu qui leur a donné la naiſſance? Non, ſans doute, il avoit une affection ſincère pour ſa Patrie; il cherchoit même à reſſerrer de plus en plus les nœuds qui pouvoient l'y attacher, & j'oſe dire que, par cette raiſon, il fut extrêmement ſenſible au choix que fit de lui cette Académie, pour remplir une place d'Honoraire. Ce fut en 1728, à la mort de M. le Marquis de Caſtries ſon Frère aîné. M. l'Archevêque d'Alby connoiſſoit d'ailleurs tout le prix des Sciences, qui ſont l'objet de nos recherches, & il ſe diſtingua toûjours par une vivacité peu commune pour leurs interêts.

Dans les neuf dernières années de ſa vie, on ne le vit plus aux Etats de Languedoc; il commençoit à ſe reſſentir des infirmités de l'âge avancé. Il eut même pluſieurs Maladies très-conſiderables, dont les ſuites le mirent preſque hors d'état d'entreprendre le moindre Voyage. Par ſurcroit

de malheur, M. le Marquis de Caſtries ſon neveu, qu'il aimoit infiniment, & à qui depuis pluſieurs années il tenoit lieu de Père, lui fut enlevé. Ce jeune Seigneur mourut à Châlons, en revenant de la dernière Guerre de Bohême, où il s'étoit couvert de gloire à l'exemple de ſes Ancêtres. Il ſeroit difficile d'exprimer quelle fut l'affliction du Prélat. La Réligion ſeule l'empêcha de ſuccomber à l'excès de ſa douleur.

M. le Marquis de Caſtries laiſſoit un Frère, qui s'étoit ſignalé dans la même Guerre par des exploits auſſi brillans. Le Roi lui donna le Gouvernement de Montpellier vacant par la mort de ſon aîné. Ce ne fut pas un leger ſujet de conſolation pour M. d'Alby, qui d'ailleurs eut la ſatisfaction de voir ſon Neveu s'allier avec la famille d'un Miniſtre, dont le nom ſera toûjours cher à la Nation.

Cependant les infirmités du Prélat augmentoient de jour en jour, & il tomba en 1746 dans une Fièvre lente accompagnée de ſymptômes très-fâcheux; il en revint contre toute attente, mais au bout de quelques mois une nouvelle Maladie étant ſurvenuë, il y ſuccomba enfin le 14 Avril 1747. il étoit âgé de 83 ans accomplis.

Ses derniers ſentimens furent très-édifians, & ſes diſpoſitions en faveur des Pauvres de ſon Diocèſe achèvent de mettre en évidence l'excès de ſa tendreſſe pour eux.

Sa place d'Honoraire dans la Société Royale a été remplie par M. le Marquis de Caſtries ſon Neveu, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commiſſaire Général de la Cavalerie, Gouverneur de la Ville & de la Citadelle de Montpellier, & des Ville & Forts de Cette. C'eſt le troiſième Académicien que la Maiſon de la Croix a donné à cette Compagnie.

ÉLOGE
DE
M. DE LA PEYRONIE.

FRANÇOIS DE LA PEYRONIE, nâquit à Montpellier le quinzième Janvier 1678, de Raymond de La Peyronie, Maître Chirurgien, & de Loüiſe Eliſabeth Subreville. Il fit ſes Humanités & ſa Philoſophie au Collége des Jeſuites de cette Ville, & s'y diſtingua toûjours par une vivacité de conception, qui d'ordinaire annonce & produit de grands talens. Au ſortir de ſes Claſſes, ſes Parens voulurent l'engager à prendre le parti de la Médecine. Mr. de La Peyronie, qu'un penchant naturel portoit ailleurs, refuſa de ſe prêter à leurs vûës, & leur déclara avec beaucoup de fermeté le deſſein où il étoit de ſe conſacrer entiérement à la Chirurgie. On mit tout en œuvre pour l'en détourner, mais inutilement ; il réſiſta conſtamment aux preſſantes ſollicitations de ſa Famille, & ne fut pas même ébranlé par le célébre Mr. Chirac, alors Profeſſeur à Montpellier, à qui on avoit eu recours dans cette

occaſion. Ce Grand-Homme renonça bientôt à une entrepriſe trop difficile, & jugea dès-lors qu'on devoit abandonner à la Chirurgie un ſujet, dont les diſpoſitions étoient toutes des plus heureuſes, & qui ne pouvoit manquer de faire à cet Art un honneur infini. Il parla en conſéquence à Mr. de La Peyronie le Père, qui ſe crut enfin obligé de ſe rendre. Ainſi le jeune La Peyronie ſe vit dans une entiére liberté de ſuivre ſon inclination.

Toutes ſes études furent déſormais conformes à la Profeſſion qu'il devoit embraſſer. Il fit un ſecond Cours de Phyſique, & s'attacha principalement à conſiderer dans cette Science tout ce qui peut avoir quelque raport à la Chirurgie. Il ſuivoit en même-tems Mr. Niſſolle dans ſes Démonſtrations d'Anatomie publiques & particulières; il aſſiſtoit aux Leçons des plus habiles Profeſſeurs de l'Univerſité de Médecine de Montpellier, & pour ſe former à la Pratique, il accompagnoit régulié-rement dans leurs viſites Mrs. Germain & Barancy, deux Chirurgiens fort accreditez. On voit qu'il ne négligeoit aucun moyen de s'inſtruire, & qu'il donnoit à l'Etude la plus grande partie de ſon tems. Il eſt facile de juger par là de ſes progrès, qui furent toûjours proportionnez, & à ſes talens naturels, & au ſoin qu'il prit de les cultiver.

Il ne lui reſtoit plus qu'à ſubir les examens néceſſaires pour être reçû Maître Chirurgien. C'étoit

là l'objet de ſon ambition. Il ne pouvoit ſe plaindre que de ſa jeuneſſe, qui ſeule s'oppoſoit à ſes déſirs; mais cet obſtacle ayant été levé par une diſpenſe d'âge, Mr. de La Peyronie, après avoir brillé dans tous ſes Examens & ſes Chefs-d'œuvres, fut enfin reçû Chirurgien en 1695. Le ſéjour de Paris, où il ſe rendit peu de tems après, acheva de le perfectionner. Il entra Penſionnaire chès Mr. Maréchal, alors Chirurgien Major de la Charité, & fit avec lui une liaiſon des plus étroites, à laquelle il fut en partie redevable d'une infinité de nouvelles lumières ſur la pratique de ſa Profeſſion. Nous ne devons pas oublier qu'il s'appliqua avec ardeur à toutes les parties de l'Hiſtoire naturelle; qu'il étudia même les Mathématiques, quoique ces Sciences ne fuſſent pas de ſon objet principal; mais il étoit perſuadé que la Chirurgie embraſſée dans toute ſon étenduë demande beaucoup plus de connoiſſances qu'on ne croit communément; & d'ailleurs, le plus léger prétexte lui ſuffiſoit, dès qu'il s'agiſſoit de ſatisfaire ſon extrême avidité de ſçavoir.

De retour à Montpellier, il ne manqua point d'étaler avec avantage toutes les richeſſes Philoſophiques qu'il venoit d'acquerir: il fit d'abord chès lui des Leçons particulières d'Anatomie & de Chirurgie; elles eurent un grand ſuccès, & dans peu de tems le nombre de ſes Diſciples devint ſi conſidérables, qu'il en étoit quelquefois accablé.

Pendant que Mr. de La Peyronie recüeilloit dans ſon Amphithéâtre les applaudiſſemens les plus flateurs, il commençoit à ſe diſtinguer dans l'exercice de ſon Art. Pluſieurs Opérations très-délicates, faites avec toute la dextérité poſſible, & qui lui réüſſirent au-delà même de ſes eſpérances, le mirent promptement en reputation. On ſçait qu'il laiſſa bien loin derrière lui la plûpart de ſes Compatriotes, qui couroient la même carrière. Ceux-ci ne pouvoient eux-mêmes s'empêcher de rendre juſtice à notre jeune Chirurgien, & de reconnoître ſa ſupériorité.

A ſon extrême habileté dans ſa profeſſion, ſe joignoient mille autres qualités infiniment propres à lui gagner en peu de tems la confiance du Public. Il avoit une phiſionomie des plus heureuſes, une aimable vivacité, des manières tout-à-fait engageantes, beaucoup d'agrément & de facilité dans la converſation. Tout cela ſeroit-il d'un foible prix, & n'eſt-ce pas toûjours un avantage pour le vrai mérite, de ſe produire ſous un extérieur intéreſſant? Jamais perſonne ne l'a peut-être mieux éprouvé que Mr. de La Peyronie. Il ſuffiſoit preſque de le voir pour deviner une partie de ſes talens. Une prévention flateuſe agiſſoit d'abord pour lui, prévention, dont les effets n'étoient nullement à craindre, & que la raiſon ne cherchoit point à déſavoüer.

Tout concouroit à donner un nouvel éclat à ſa réputation,

réputation, & bientôt il joüit dans ſa Patrie de toutes les diſtinctions qu'il pouvoit naturellement y prétendre. Une place de Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu de cette Ville étant venuë à vacquer, il en fut pourvû. Quelque tems après on le choiſit pour démontrer publiquement l'Anatomie aux Ecoles de Médecine de cette Ville, ce qu'il fit pendant pluſieurs années avec un applaudiſſement général. Il fut en 1704 Chirurgien-Major de l'Armée que M. le Maréchal de Villars aſſembla dans les Cévennes. Enfin, pour en venir à ce qui nous touche de plus près, la Societé Royale ayant été établie en 1706, il fut nommé par les Lettres-Patentes Aſſocié Anatomiſte.

Du caractère dont il étoit, il ne pouvoit manquer de témoigner beaucoup d'ardeur pour nos travaux Academiques. A peine nos Aſſemblées eurent-elles pris une forme reguliére, qu'il nous lut pluſieurs excellens Mémoires. L'Anatomie, la Phyſique, l'Hiſtoire naturelle des Animaux lui en fourniſſoient ordinairement les ſujets : il mettoit à contribution toutes ces Sciences, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, & il les cultivoit toutes avec le même ſuccès. Rien de plus curieux qu'une Diſſertation qu'il lut en 1707 ſur les organes de la digeſtion de l'Eſturgeon, & une Deſcription qu'il donna l'année ſuivante de deux Muſcles qu'il avoit découverts dans le Corps humain, & qui ſervent à porter la

tête en avant. Nous ne ſçaurions paſſer ſous ſilence un Mémoire ſur les petits Œufs ſans jaune, que le vulgaire appelle Œufs de Coq, & qui ont réellement été faits par certaines Poules, ou malades, ou trop fécondes, ou mal conformées. On peut dire que tous les préjugés populaires ſur la prétenduë fécondité des Coqs ſont détruits ſans reſſource dans cet Ouvrage, qui mérita, lorſqu'il parut, les Eloges des Phyſiciens, & qui fut imprimé dans le Volume de l'Academie des Sciences de l'année 1710. Il faut pourtant avoüer que le fond du Mémoire n'a jamais été entièrement neuf, du moins pour certains Naturaliſtes; mais il eſt vrai que la forme en parut intéreſſante; & d'ailleurs les Obſervations avoient été faites avec une exactitude qu'on ne pouvoit trop apprécier.

En 1709 il lut dans une Aſſemblée publique de la Société Royale une Diſſertation ſur un ſujet bien différent. Il s'agiſſoit de déterminer dans quelle partie du Corps humain l'ame exerce ſes fonctions, queſtion, qui, enviſagée d'un certain côté, ne ſçauroit paſſer pour indifférente; il eſt naturel à l'Homme de vouloir ſe connoître ſoi-même, & ſans doute la partie la plus noble de ſon être mérite bien que l'on s'efforce de l'approfondir. Tout le monde convient que c'eſt dans le Cerveau que l'ame réſide; mais dans quelle partie du Cerveau? ici les Philoſophes ſe partagent. Si l'on en croit le

grand Deſcartes, le Créateur a placé l'ame dans la Glande Pinéale ; Willis, célébre Anatomiſte Anglois, a crû que les corps cannelez en étoient le Siége ; d'autres ont penſé qu'elle réſidoit dans le corps calleux. Ce dernier ſentiment parut le plus vrai-ſemblable à Mr. de La Peyronie, qui tâcha d'abord de l'établir par ſix expériences raportées dans la Diſſertation dont nous parlons : il en a fait dans la ſuite un plus grand nombre, dont on peut voir le détail dans les Mémoires de l'Academie des Sciences de l'année 1741. Il eſt conſtant par toutes ces Obſervations, que dans les plus violentes Maladies du cerveau les fonctions de l'eſprit humain ne ſont jamais dérangées, quand le corps calleux n'eſt point attaqué, & qu'au contraire elles le ſont infailliblement, dès que cette partie eſt léſée. Peut-on conclure de là que le corps calleux eſt réellement le ſiége de l'ame ? ſi cette conſéquence n'eſt pas extrêmement évidente, n'en accuſons que l'obſcurité naturelle du ſujet, inconvénient inévitable, & que Mr. de La Peyronie n'a eu garde de ſe diſſimuler. Il avoüe de bonne foi que ſes expériences ne ſont nullement déciſives, & il les regarde ſeulement, comme des préjugés favorables à ſon opinion. On ne peut trop loüer ſa retenuë. Il ſied bien à un vrai Philoſophe de ne pas prendre trop légérement le ton déciſif.

De tous les Mémoires, dont Mr. de La Pey-

ronie a enrichi le Tréſor littéraire de cette Académie, un des plus intéreſſans eſt ſans contredit celui qu'il lut en 1712 ſur une cure ſurprenante qu'il avoit faite deux ans auparavant. Comme il s'agit ici d'une Opération de Chirurgie très-importante, nous croyons devoir entrer dans quelque détail.

Mr. le Marquis Vitzani, diſtingué par ſa naiſſance, & qui exerçoit une Charge conſidérable auprès du Pape Clement XI. avoit une Maladie très-fâcheuſe, qui faiſoit depuis plus de quinze ans des progrès continuels. Plein de confiance pour la Médecine & la Chirurgie de Montpellier, il ne craignit point de s'expoſer aux fatigues d'un long voyage par Terre & par Mer. On le vit arriver en cette Ville au mois de Mai de l'année 1710. il étoit alors dans un état pitoyable. Il avoit deux grandes Fiſtules, l'une ſituée au haut du Front près de la fontenelle, & l'autre ſur le pariétal gauche un pouce à côté de la précédente. Sa tête étoit prodigieuſement enflée; il y ſentoit des douleurs très-vives & un poids continuel; ſon poux étoit lent, ſes forces abbatuës: il tomboit quelquefois dans des aſſoupiſſemens, des délires, & dans d'autres accidens, qui faiſoient craindre une mort prochaine.

Ce Malade ſe mit entre les mains de Mr. de La Peyronie, qui ne déſeſpera pas tout-à-fait de

le guérir; il vit bien que pour y parvenir il faudroit néceſſairement emporter tout ce qu'il y avoit de carié dans le coronal. L'entrepriſe n'étoit pas aiſée; on obſerve communément dans les Maladies des os, qu'ils ſe ramoliſſent, à meſure qu'ils ſe gonflent. C'étoit ici tout le contraire; les os avoient une dureté, qui approchoit de celle du caillou; il fallut ſe ſervir de tous les inſtrumens de l'Art, & ce ne fut qu'après un très-grand nombre d'Opérations réïterées, & qui, pendant près de deux mois mirent la fermeté du Malade à de bien rudes épreuves, que notre habile Chirurgien parvint à emporter quelques os de la racine du Nés, avec une partie des cornets & preſque tout le coronal.

Il reſtoit une playe conſidérable à cicatriſer; en vain eſſaya-t'il de la pancer par les voyes ordinaires; une humidité, qui s'exhaloit continuellement du fond de la playe, empêchoit qu'elle ne ſe refermât. Il eut recours aux Eaux de Balaruc & à d'autres liqueurs vulnéraires, avec leſquelles il lavoit la playe trois à quatre fois par jour un demi-quart d'heure chaque fois. Cette nouvelle manière lui réuſſit parfaitement, ſur tout quand il ſe fut déterminé à envoyer le Malade aux Bains même de Balaruc; car le Remède agiſſant là dans toute ſa force, la Playe fut entièrement fermée au bout de vingt jours.

Le Malade étoit guéri, mais ſa guériſon même l'expoſoit à des inconvéniens très-fâcheux: la dure mere n'étoit plus couverte que d'une peau fort délicate; pouvoit-on laiſſer le Cerveau ſans défenſe contre l'impreſſion des corps extérieurs? Il falut que Mr. Vitzani s'aſſujettit à porter un front d'argent peint de la couleur du viſage, & qui imitoit un front naturel; il s'y accoûtuma ſans beaucoup de peine; ſeulement il en appliquoit un de toile peinte, lorſque l'argent l'incommodoit un peu trop, ou par ſa chaleur, ou par ſon poids.

Mr. le Marquis Vitzani ayant paſſé 7 ou 8 mois à Montpellier pour achever de ſe remettre, reprit le chemin de l'Italie, où il arriva joüiſſant toûjours d'une ſanté des plus parfaites. Il ne manqua pas de faire le récit de ſa guériſon au Pape Clement XI. qui, voulant donner à Mr. de La Peyronie des marques particulières de ſon eſtime, lui envoya l'Ordre de l'Eperon, & une Médaille d'or. Au reſte on m'a aſſuré que Mr. Vitzani avoit vêcu environ 12 ans après l'Opération, ſans avoir éprouvé dans cet intervalle aucune ſuite de l'affreuſe Maladie, dont on a donné la deſcription.

Il ſeroit inutile de faire des réflexions ſur toutes les merveilles que nous venons de raporter. Nous dirons ſeulement que dans le Mémoire, où Mr. de La Peyronie rendit compte de cette Opération, il s'appuya principalement ſur cet exemple,

& ſur quelques autres, pour tâcher d'établir qu'on ne ſçauroit laver & pancer trop frequemment les playes. On n'aura pas de peine à convenir que cette pratique eſt ſalutaire en pluſieurs cas ; mais il faut avoüer auſſi qu'elle ſeroit le plus ſouvent très-pernicieuſe. Ne cherchons point à juſtifier là-deſſus M^r. de La Peyronie. Il eſt ſans doute de notre interêt que l'on faſſe appercevoir les fautes qui peuvent échaper aux plus habiles. Elles ont le privilège de tirer ſouvent à conſéquence.

Les bornes de cet Eloge ne nous permettent point de parler de pluſieurs autres Opérations que M^r. de La Peyronie a faites dans des cas très-ſinguliers. Occupé, comme il l'étoit, de la Pratique de ſon Art, attirant de toutes parts à Montpellier un grand nombre de Malades, il ſe préſentoit aſſez ſouvent à lui des Maux bizarres, inconnus, rebelles à la Chirurgie commune. C'eſt alors qu'il s'élevoit en quelque ſorte au deſſus des règles ordinaires, & qu'il mettoit habilement en œuvre toutes les reſſources naturelles & imprévûës d'un génie heureux. On jugera aiſément que les ſuccès qui, dans ces ſortes de cas, ſont toûjours déciſifs, firent leur effet en faveur de M^r. de La Peyronie, & rendirent de plus en plus ſon nom célèbre. A la fin ſes Compatriotes s'allarmèrent d'une ſi haute réputation ; ils craignirent de le perdre, & l'événément fit voir que cette crainte ne pouvoit être mieux fondée.

Il fut appellé à Paris en 1714 pour traiter feu M. le Duc de Chaulnes, depuis Maréchal de France, d'une Fiſtule, dont la cure avoit été juſques-là inutilement entrepriſe par des Chirurgiens très-fameux. Mr. de La Peyronie fut plus heureux, graces à ſon habileté & à ſa dexterité peu communes. Cette guériſon & quelques autres qui la ſuivirent ayant eu beaucoup d'éclat, le feu Roi ſouhaita que notre Académicien ſe fixât dans la Capitale, & chargea en conſéquence Mr. de Chaulnes & Mr. Chirac de lui en faire la propoſition. Les deſirs de Sa Majeſté furent des Ordres pour Mr. de La Peyronie, quelque peine qu'il eût d'ailleurs à quitter ſa Patrie & un revenu très-conſidérable que ſa Profeſſion lui produiſoit à l'âge de 36 ans. Il ne manqua point de faire part de ſa réſolution à la Société Royale, & de lui témoigner le regret qu'il auroit de ne plus aſſiſter à ſes Aſſemblées. La Compagnie, pour ſe le conſerver autant qu'il étoit poſſible, lui accorda une place d'Aſſocié Vétéran.

Ici, nous devons cette juſtice à Mr. le Duc de Chaulnes, qu'il porta la reconnoiſſance pour Mr. de La Peyronie au delà de tout ce qu'on peut exprimer. Il lui acheta à ſon inſçû la Charge de Chirurgien de la Prévôté de l'Hôtel; il ſe déclara ſon Protecteur en toute occaſion, & l'on peut croire qu'un pareil Protecteur lui en valut pluſieurs

autres

autres du même rang ; Mr. Chirac, de son côté, se faisoit un plaisir de le produire chès tout ce qu'il y avoit de plus distingué à la Cour & dans Paris. Il avoit pour Mr. de La Peyronie outre l'estime dûë à son mérite, une sincère amitié, qui ne s'est jamais démentie, & qui les honoroit également tous les deux.

Mr. de La Peyronie se fit d'abord aggréger en 1715 à la Compagnie des Chirurgiens de Paris. On le vit peu après enseigner avec applaudissemens l'Anatomie dans l'Amphithéâtre de Saint Côme, & au Jardin Royal en qualité de Démonstrateur. Il exerça avec la même distinction les deux Charges de Chirurgien-Major des Chevaux-Legers & de Chirurgien en Chef de la Charité, dont il fut pourvû presque en même-tems.

Il couroit rapidement dans sa nouvelle carrière, & enfin, après avoir donné en moins de trois ans une infinité de nouvelles preuves de son habileté, il parvint en 1717 aux plus grands honneurs où son Art puisse aspirer. Il eut la Survivance de la Charge de premier Chirurgien du Roi, remplie depuis plusieurs années par le célèbre Mr. de Maréchal. Toute la Cour applaudit à ce choix. Le Roi, qui étoit alors dans sa plus tendre enfance, mais dont le discernemenr avoit prévenu l'âge, connut bientôt par lui-même tout ce que valoit Mr. de La Peyronie. Sa Majesté ne se contenta pas de lui donner sa confiance ; elle l'honora même d'une

affection très-particulière. Quelle gloire pour notre Académicien ! il a joüi conſtamment d'une faveur, qui n'eſt pas toûjours accordée aux plus hautes dignités.

L'année de ſa nomination à la Survivance de la Charge de premier Chirurgien, il fut conſulté deux fois par le Czar Pierre le Grand qui ſe trouvoit alors à Paris. Ce Monarque, qui lui fut redevable d'ailleurs de la guériſon de M^r. le Comte d'Oſterman, ſon Chancelier, ſe confirma dans l'idée qu'il avoit déja conçûë des talens de M^r. de La Peyronie. Il lui rendit une ſorte d'hommage, qu'il ne refuſoit jamais aux Sçavans d'un mérite diſtingué, & auquel la grande inégalité des conditions auroit vainement voulu s'oppoſer. Nous parlons ici d'un Prince, qui s'étoit depuis longtems accoûtumé à retrancher le faſte qui environne les Souverains & à ſe familiariſer avec les hommes.

Rien n'étoit plus brillant que la ſituation de M^r. de La Peyronie. On venoit de toutes parts le conſulter ; il avoit la confiance de ſon Maître, & une vogue étonnante à la Cour & généralement dans tout ce qu'on appelle le grand Monde. Les Femmes ſur tout, car leur ſuffrage n'eſt nullement indifférent, paroiſſoient les plus empreſſées à publier hautement ſon mérite. On ſçait aſſés que l'extrême délicateſſe de leur Sexe leur fait ſouvent redou-

ter juſqu'au nom même de Chirurgie. Mr. de La Peyronie leur avoit rendu ſon Art moins effrayant. C'étoit une de ſes maximes favorites de n'en venir aux Opérations douloureuſes, que lorſqu'elles étoient abſolument néceſſaires, & même dans ces cas-là d'en abreger toûjours la durée; il eſt aiſé de comprendre à quel point il pouvoit raſſûrer par là, la plûpart des perſonnes qui ſe mettoient entre ſes mains. Combien de fois l'expérience n'a-t'elle pas juſtifié tant de ſages ménagemens? Bornons nous à une épreuve qu'il fit ſur lui-même en 1719, dans une occaſion, qui mérite d'être raportée. Il s'étoit bleſſé légérement au petit doigt; la bleſſure étant devenuë fâcheuſe, on voulut lui faire l'amputation; il s'y oppoſa & ſe guérit. Pendant le traitement il ſe fit à la jambe gauche un dépôt aſſés conſidérable pour mettre ſes jours en danger. Auſſitôt ſes meilleurs amis, qu'il avoit choiſis parmi les plus fameux Médecins & les plus habiles Chirurgiens de Paris, volèrent à ſon ſecours. Les Conſultations ſe faiſoient autour du lit du malade, qui écoutoit tous les avis, les réſumoit & donnoit enſuite le ſien. Après qu'on eut eſſayé inutilement pluſieurs remèdes, on conclut dans une dernière Conſultation à faire l'amputation de la jambe le lendemain. Quoique le malade n'approuvât point cette déciſion, il ne laiſſa pas de s'y ſoûmettre: en conſéquence il mit or-

dre à ſes affaires, & s'armant d'un courage héroïque, il fit pendant la nuit ranger ſur ſon lit l'appareil de l'Opération. Le lendemain ayant examiné ſon mal pendant qu'on le pançoit, il crut qu'au moyen de quelques nouvelles inciſions il pourroit ſe tirer d'affaire; il propoſa de tenter encore cette voye, on y conſentit: auſſitôt il prend lui-même le Biſtouri & ſe fait la première inciſion. Les autres qui furent faites par Mr. le Dran, & quelques remèdes intérieurs dont il uſa pendant quelque tems opérèrent une guériſon parfaite. Au reſte cette maladie fut très-longue; elle avoit commencé au mois de Mai 1719, & il n'en fut entiérement quitte qu'au premier Février ſuivant. Tout le monde eut une extrême joye du retour de ſa ſanté, & ſans doute ce ne fut pas pour lui un leger mérite aux yeux du Public d'y avoir tant contribué.

Cette même année 1720, il obtint un Appartement au Palais des Thuilleries, ce qui le raprochoit en quelque ſorte de la perſonne de Sa Majeſté, qui faiſoit alors ſa principale réſidence à Paris. L'année ſuivante le Roi étant tombé malade, Mr. de La Peyronie le ſaigna, quoiqu'il ne fut pas encore premier Chirurgien Titulaire. Peu après ſa guériſon Sa Majeſté lui fit expédier des Lettres de Nobleſſe, diſtinction infiniment précieuſe, quand elle ſert à décorer le mérite & à récompenſer la vertu.

En 1722 il accompagna le Roi à ſon Sacre. Feuë Madame la Ducheſſe de Lorraine, qui s'y étoit renduë, l'y ayant conſulté pour le Duc Léopold ſon Epoux, Mr. de La Peyronie auſſitôt après le retour du Roi à Paris partit pour Luneville, fit l'Opération de la Fiſtule au Duc de Lorraine & le guérit en peu de tems. Il reçut de ce Prince des préſens très-conſidérables & une Penſion viagère de 5000. livres. La Ville de Nancy ayant fait fraper pour lui 200 Jettons d'or, d'un côté à ſes Armes, & de l'autre à celles de la Ville, il les refuſa & accepta ſeulement une pareille Bourſe de Jettons d'argent à la même marque. Nous ſuprimons pluſieurs autres circonſtances qui rendirent infiniment gracieux ſon ſéjour en ce païs-là; des traits de cette eſpèce pourroient embellir l'Eloge d'un autre, mais il eſt permis de les négliger dans le ſien.

On a beau ſe piquer d'être Philoſophe; on ne peut guère être inſenſible à ſa propre élévation. Mr. de La Peyronie, quelque modeſte qu'il fût d'ailleurs, ne pouvoit regarder d'un œil d'indifference tous les brillans avantages de la place qu'il occupoit, tous les honneurs dont il étoit comblé, mais auſſi il n'en fut point ébloüi : on eût dit qu'il n'enviſageoit en quelque ſorte le changement de ſa fortune que comme un moyen plus facile de ſe rendre utile à ſes amis, de procurer des récom-

penſes au mérite, & ſur tout de faire réüſſir certains projets qu'il avoit enfantez, & qui ne tendoient à rien moins qu'à porter au plus haut degré de perfection cette Chirurgie, à laquelle il devoit tant & dont il connoiſſoit mieux que perſonne l'excellence & l'utilité. L'Ecole de Saint Côme de Paris, célèbre par ſon ancienneté & plus encore par le grand nombre d'Hommes illuſtres qu'elle a produits, mérita d'abord ſon attention. Un ſi bel établiſſement n'avoit pû être à couvert de pluſieurs révolutions fâcheuſes que la viciſſitude & le malheur des tems avoient inſenſiblement amenées. En dernier lieu, les fonds léguez par divers Chirurgiens pour y faire les Démonſtrations ayant été preſque anéantis par la diminution des Rentes de l'Hôtel de Ville, les jeunes Etudians en Chirurgie craignirent de ſe voir privés d'un ſecours, qui juſques là leur avoit été ſi avantageux. Il étoit reſervé à M^r. de La Peyronie de diſſiper entiérement leurs juſtes appréhenſions. Ce fut lui qui de concert avec M^r. Maréchal engagea le Roi a créer en 1724 cinq nouveaux Démonſtrateurs à Saint Côme, & à leur aſſigner des Appointemens ſur ſon Domaine. A l'égard des Chirurgiens qui furent d'abord nommez pour remplir ces places, M^r. de La Peyronie les avoit indiquez à Sa Majeſté, & on juge bien qu'il avoit fait ce choix avec beaucoup d'exactitude. Il y étoit perſonnellement intéreſſé.

Un début ſi heureux préſageoit un avenir plus brillant encore ; la Chirurgie le prévenoit par les vœux les plus ardens, lorſqu'elle ſe vit en danger de perdre ſon Bienfaiteur. Il fut tourmenté pendant quatre années conſécutives d'une colique hépatique des plus violentes. Tant que ſa maladie dura, le Roi ſe fit inſtruire chaque jour de ſon état. Sa Majeſté lui accorda de plus tout le tems néceſſaire pour aller ſe remettre à ſa Campagne, & joignit à ces différens témoignages de ſa bonté une diſtinction marquée, en lui donnant une Charge de Maître-d'Hôtel ordinaire de la Reine. Toutes ces attentions redoublées de la part d'un Maître qui le chériſſoit, flatèrent infiniment M^r. de La Peyronie, & j'oſe dire qu'elles diminuèrent ſouvent le ſentiment de ſes maux.

Enfin ſa ſanté ſe rétablit, & il revint faire ſa cour avec la même aſſiduité qu'auparavant. Il la faiſoit pour la Chirurgie autant & plus encore que pour lui-même, car il ne perdoit point de vûë ſon principal objet, & certainement il auroit volontiers épuiſé en faveur de ſa Profeſſion le droit qu'il avoit de demander. Un grand deſſein l'occupoit alors ; lui ſeul avoit pû le former, lui ſeul pouvoit en procurer dignement l'éxécution. Il s'agiſſoit de fonder une Académie, qui réüniſſant dans ſon ſein toutes les perſonnes, tant du Royaume que des Païs Etrangers, les plus diſtin-

guées par leur habileté dans la Chirurgie, consacreroit tous ſes travaux au progrès de cette Profeſſion : qui porteroit le flambeau de l'expérience dans tout ce que la Théorie d'un ſi bel Art peut avoir encore de ténébreux : qui d'ailleurs ne négligeroit rien pour en faciliter la pratique, pour la rendre plus exacte, plus ſûre, plus indépendante de certains caprices ſouvent trop pernicieux : enfin, qui feroit pour la Chirurgie ce que tant d'autres Compagnies ſçavantes ont fait avec un ſuccès infini pour la Phyſique & les Mathématiques portées de nos jours à un degré de perfection, dont l'antiquité ne ſoupçonnoit pas même qu'elles fuſſent ſuſceptibles. Ce projet eut le ſort de la plûpart des nouveautés : on affecta d'en méconnoitre les avantages : on voulut même à toute force y trouver des inconvéniens ; mais, graces à l'heureuſe obſtination de M^r. de La Peyronie, toutes les difficultés s'évanoüirent, & l'Académie Royale de Chirurgie fut enfin établie en 1731. Il avoit dreſſé les Statuts de cette nouvelle Société, & il en regla d'abord les differens exercices. Quelle vive émulation n'inſpira-t'il point à tous les membres ? Quelle généroſité ne fit-il point paroître, ſoit en acquitant les dettes que cette Compagnie fut d'abord obligée de contracter, ſoit en fourniſſant lui-même de ſon vivant les Médailles pour les prix ? Exact à remplir tous les devoirs d'un

Académicien

Académicien zélé, il assistoit régulièrement aux Assemblées, & ne manquoit point d'y apporter le résultat de ses différens travaux. Le désir qu'il avoit de se rendre utile ne lui permettoit pas de se rien reserver à cet égard, toûjours également soigneux, & de communiquer ses propres découvertes, & d'exciter celles d'autrui.

L'Académie Royale des Sciences comptoit depuis long-tems Mr. de La Peyronie parmi ses membres en qualité d'Associé de Montpellier : elle l'adopta plus particuliérement en 1731, en le nommant Associé libre. Quoiqu'il fût très-occupé d'ailleurs, on ne lui a point reproché d'avoir trop joüi des privilèges de ce titre. On trouve de lui dans le Volume des Mémoires de l'année 1731, une Description Anatomique de l'Animal qui porte le Musc, & dans le Volume de 1741, un Mémoire sur le siége de l'ame dans le cerveau. C'est le même qu'il avoit donné en 1709 à la Société Royale, mais enrichi d'un grand-nombre de nouvelles expériences, & augmenté de plus des deux tiers. Nous ne parlons point d'une Observation de Chirurgie imprimée dans l'Histoire de 1723 ; il avoit consenti qu'on la communiquât à l'Académie, pourveu qu'il ne fût point nommé, condition, qui toute injuste qu'elle étoit, fut exactement observée.

Tout ce qu'on a vû jusqu'ici est infiniment honorable à la mémoire de Mr. de La Peyronie ; la

ſuite de ſa vie nous préſente pluſieurs faits aſſés ſemblables à ceux qui ont précedé; nous en detâcherons quelques-uns des plus remarquables. Le Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, étant tombé malade à Dantzic en 1734, le conſulta & lui demanda un Chirurgien de ſa main. Il lui envoya Mr. Houſtet, à qui ce Prince fut redevable de ſa guériſon. C'eſt ainſi que Mr. de La Peyronie ſe rendoit tous les jours plus utile, ſoit par lui-même, ſoit par les Eléves qu'il avoit formés.

En 1736 Mr. Maréchal mourut. Par là Mr. de La Peyronie entra de plein droit dans l'exercice de la Charge de premier Chirurgien, dont il n'avoit rempli juſques-là les principales fonctions, qu'à titre de ſurvivancier. L'année ſuivante, le Roi toûjours plus ſatisfait de ſes ſervices, le gratifia d'une penſion viagère de 10000. livres.

En 1738 Monſeigneur le Dauphin tomba malade d'un dépôt à la machoire inférieure. On ne manqua point d'appeller d'abord tous les Médecins & les Chirurgiens de la Cour, qui traitèrent le mal ſelon les règles & n'omirent aucune des précautions uſitées en pareil cas. Tout cela ne calma pas entièrement Mr. de La Peyronie juſtement allarmé pour les jours d'un Prince, qui faiſoit déja les délices de la Nation. Il demanda qu'on appellât en Conſultation Mrs. Petit & Boudou,

& ce ne fut qu'après avoir pris leur avis qu'il acheva le traitement de cette maladie avec tout le succès imaginable. En vain avoit-il voulu se dépoüiller dans cette occasion d'une partie de sa gloire; le Public prit sur lui de l'en dédommager, & l'on peut croire qu'il le fit avec usure. Le Roi, de son côté, lui marqua vivement sa reconnoissance, & lui donna peu de tems après une Charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre.

Plus son crédit augmentoit, plus il en faisoit usage en faveur de la Chirurgie; il songeoit continuellement aux moyens de la rendre florissante, & on remarqua que dans une Fièvre maligne qu'il eut en 1742, il ne parloit dans son délire que des projets qu'il méditoit.

L'année suivante nous offre plusieurs évenémens bien intereſſans pour M^r. de La Peyronie. L'Académie de l'Institut de Bologne le mit au nombre de ses Associés Etrangers. De plus, il eut le plaisir de voir paroître le premier Volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, & de préſenter au Roi cet Ouvrage, qui contient un grand nombre de sçavantes Dissertations, parmi lesquelles on en trouve trois, dont il est l'Auteur. Enfin, il obtint la Déclaration du 23. Avril de la même année, par laquelle Sa Majesté veut qu'à l'avenir tous les Chirurgiens de Paris soient lettrés & pourvûs du Grade de Maître-ès-Arts.

Peu de perſonnes ignorent que cette Déclaration fut donnée dans la plus grande chaleur du Procès qui a ſi long-tems diviſé les Médecins & les Chirurgiens: On ſçait auſſi la part qu'a eu Mr. de La Peyronie à cette fameuſe affaire; ainſi on n'exigera point que nous entrions dans aucun détail ſur ce ſujet. Nous eſtimons trop d'ailleurs l'une & l'autre profeſſion, & nous avons avec elles des liaiſons trop étroites, pour ne pas garder le ſilence ſur une guerre, qui leur étoit infiniment préjudiciable. Elle vient d'être terminée par un Arrêt qui a reglé les prétentions des deux partis. Puiſſent-ils déſormais s'accorder de bonne foi dans la recherche de leurs interêts communs! puiſſent-ils goûter tous les avantages d'une paix ſolide & durable! Il faut croire que ſi Mr. de La Peyronie eût vecû plus long-tems, il auroit reconnu lui-même la néceſſité de cette paix; il n'eût pas craint de ſe prêter à des voyes de conciliation; il auroit voulu par quelques démarches contraires à celles qui avoient précédé, ſe ménager une ſorte de gloire, qui ſe dérobe toûjours aux yeux du vulgaire, & que les ſeules grandes ames ſont capables d'ambitionner.

Ajoûtons que dans les dernières années de ſa vie il avoit une qualité, qui le rendoit tout-à-fait propre au perſonnage de conciliateur. Il étoit Docteur en Médecine de la Faculté de Rheims. Ce

titre, pour lequel il avoit marqué jusqu'alors une certaine indifférence, il le rechercha avec empressement dans un âge assés avancé. Ce n'est point à nous à pénétrer les motifs d'une démarche très-singulière, & qui donna lieu à une infinité de raisonnemens. Ce qui est certain, c'est que Mr. de La Peyronie n'eut pas sujet de se repentir de son nouvel état : il fut fait en 1733, Médecin de quartier, & en 1736, Médecin consultant, deux emplois, dans lesquels il envisagea seulement le raport qu'ils ont au service de Sa Majesté, & l'avantage qu'ils lui procurèrent de tenir à sa Personne par de nouveaux liens.

Le Roi étant parti en 1744, pour se mettre à la tête de l'Armée qu'il avoit fait assembler en Flandre, Mr. de La Peyronie l'y accompagna cette Campagne & les deux suivantes. Là, il eut le bonheur de voir de près cet auguste Monarque, marchant sur les traces des plus fameux Heros de l'antiquité, déconcertant par la rapidité de ses Conquêtes les Puissances ennemies de sa gloire, faisant tout céder à sa valeur, soûmettant des Provinces presque en moins de tems qu'il n'en eût fallu pour les parcourir. Quelle impression ne firent point sur Mr. de La Peyronie tant de merveilles, dont il fut le témoin ? De quels sentimens d'admiration & de crainte ne fut-il pas saisi, charmé de voir ce Prince braver les plus grands

périls, & allarmé ſans-ceſſe de la peur de le perdre ? Si la profeſſion de Mr. de La Peyronie ne lui permit pas de partager les mêmes dangers, elle lui fournit du moins une infinité d'occaſions de ſignaler ſon amour pour la Patrie & ſon zèle pour le ſalut de ſes Concitoyens. Il entreprit la viſite des Hôpitaux de l'Armée, s'appliqua à réformer divers abus qui s'y étoient gliſſez, fit lui-même la plûpart des pancemens & des opérations difficiles, & enfin, car on lui doit cette juſtice, il ſauva un tiers plus de Bleſſés qu'on n'avoit fait dans les Campagnes précédentes. Quel uſage plus ſublime pouvoit-il faire de ſes talens ? il rendoit à l'Etat un grand nombre d'intrépides Guerriers que les triſtes effets d'une valeur infortunée alloient conduire à leur dernier terme, & par là, s'il eſt permis de le dire, il préparoit en quelque ſorte à ſon Maître de nouvelles victoires.

Quelle eût été la joye de l'illuſtre Académicien que nous regrettons, s'il eût vû ce Héros, après une longue ſuite de proſpérités non interrompûës, donner la paix à ces mêmes Nations, dont ſes Armes faiſoient la terreur. Mais la courſe de Mr. de La Peyronie a été trop-tôt bornée pour qu'il ait pû être témoin de ce glorieux évenément. Il tomba malade à Verſailles le 20. Février 1747. Sa maladie parut d'abord très-ſérieuſe, & il jugea lui-même qu'il n'en pouvoit revenir. C'étoit une fiè-

vre des plus cruelles, accompagnée de douleurs très-aigûës qu'il ſuporta pendant plus de deux mois avec une conſtance admirable. Comme Philoſophe il pardonnoit à la nature les maux qu'elle lui faiſoit ſouffrir, & comme Chrêtien il acceptoit avec une entière ſoûmiſſion à la Providence des épreuves paſſagères, dont la foi lui découvroit tout le prix. Sa fermeté & ſa réſignation furent inébranlables. A peine les larmes de ſes amis pouvoient-elles dans certains momens exciter légérement les ſiennes. Il mourut le 25 Avril, âgé de 69 ans & trois mois.

On lui trouva après ſa mort une pierre de trois onces; il avoit ſouvent dit qu'il l'avoit, mais ayant été ſondé deux fois inutilement, il s'étoit rendu.

Mr. de La Peyronie a laiſſé une fortune des plus conſidérables. Quand on fera quelque réflexion ſur les travaux continuels, qui l'ont rendu ſi célèbre, on ſera peu ſurpris qu'il ait amaſſé de ſi grands biens par les moyens les plus légitimes. Eh! comment tant d'occaſions qu'il a eûës de s'enrichir n'auroient-elles pas forcé ſon extrême déſintéreſſement? Nous avons parlé d'un très-grand nombre de guériſons d'éclat; & nous pouvons ajoûter ici à la liſte des Souverains qui l'ont conſulté, le feu Empereur Charles VII. le feu Roi de Pruſſe, l'Electeur de Cologne, le Duc Théodore de Bavière, aujourd'hui Evêque de Liège & Cardinal.

Il n'eſt pas beſoin de dire que toutes ces conſultations, & une infinité d'autres, étoient payées, ſans qu'il l'exigeât, & ſur le pié de la dignité des perſonnes, dont elles venoient, & ſur celui de ſa réputation.

Accoûtumé à exercer ſon Art d'une manière également brillante & utile, il ne ſe crut point en droit de négliger certaines pratiques obſcures entièrement inutiles pour la fortune, & par là communément peu recherchées. En général il ne rejettoit aucun Malade, & jamais il n'a refuſé ſon ſecours à aucun Pauvre qui en eût beſoin. Diſons mieux, il voyoit les Pauvres par préférence, parcequ'ils lui procuroient toûjours le plaiſir de les aſſiſter. Nous ne pouvons trop loüer cette inclination bienfaiſante de notre Académicien, qualité d'autant plus précieuſe qu'elle fait l'Eloge de ſon cœur. On ſçait qu'elle lui fut toûjours commune avec un de ſes meilleurs amis, * élevé par ſon mérite à la première place dans une autre profeſſion, & on les a ſouvent vûs ſe réünir pour combatre des maux infiniment durs à la nature humaine & que l'indigence rend toûjours plus affreux. Il eſt aiſé de comprendre que ni l'un, ni l'autre n'avoient garde d'en demeurer là. Mr. de La Peyronie ſçavoit que prolonger ſimplement la vie des miſerables, c'eſt prolonger leur misère. Auſſi leur ménageoit-il tous les ſecours les plus indépendans

* Mr. Chicoyneau, premier Médecin de Sa Majeſté.

de

de ſon Art. Sa maiſon & ſur tout ſa Terre de Marigny étoient l'azile du malade & du pauvre. En un mot, ſa charité étoit ſans bornes: elle ne demandoit point d'être excitée par la vûë des malheureux : elle alloit au-devant de tous leurs beſoins, & ſe portoit d'elle-même à les ſoulager.

Encore une qualité qui mérite d'être relevée : il étoit naturellement ennemi du luxe & de l'oſtentation. Ses meubles, ſon train, ſes équipages, tout annonçoit la modeſtie & la ſimplicité. Il ſe piquoit ſeulement d'avoir un peu plus d'attention ſur ſa table, car il aimoit à pouvoir dans l'occaſion retenir ſes amis; il vouloit même qu'en ſon abſence ils fuſſent reçûs chès lui, comme s'il eût été préſent. De ſemblables dépenſes ne pouvoient le ruïner, & d'ailleurs elles n'avoient rien de commun avec cette vaine magnificence, ces dehors faſtueux, qui paroiſſent quelque choſe de grand à la multitude, mais qu'un eſprit accoûtumé de bonne heure aux réflexions les plus ſolides ne ſçauroit manquer de dédaigner.

L'uſage qu'il a fait des richeſſes, montre aſſés qu'il les eſtimoit préciſément ce qu'elles valent, & qu'il ſçavoit en joüir ſans s'y attacher. La Philoſophie peut inſpirer de pareils ſentimens, parcequ'elle modère beaucoup les déſirs. Mais il eſt pour les Sçavans & les Philoſophes une tentation plus délicate, un écuëil d'autant plus dangereux

que l'on ſonge moins à s'en défier. On ſent bien que je parle ici d'un amour exceſſif pour la gloire, de cette envie déméſurée de faire parler de ſoi, de vivre dans l'eſprit des hommes, d'étendre ſa réputation aux ſiècles les plus reculez. Je n'oſerois aſſûrer qu'un pareil motif n'ait pas fait quelque impreſſion ſur Mr. de La Peyronie. Comment ſe défendre d'un ſentiment trop naturel à l'humanité? mais après tout, s'il n'a pas entièrement négligé les interêts de ſa propre gloire, reconnoiſſons à ſa loüange qu'il fut toûjours paſſionné preſque juſqu'à l'excès, & pour le bien public, & pour la gloire de ſa profeſſion. Tout ce qu'on a vû juſqu'ici le juſtifie évidemment, & d'ailleurs on ne peut rien ajoûter aux preuves qu'il en a données dans ſes dernières diſpoſitions. Mr. de La Peyronie, par un goût marqué pour une certaine indépendance, n'avoit jamais ſongé à ſe marier. Se voyant iſolé en quelque manière, il crut pouvoir ſuivre en liberté dans ſes derniers momens tout ce que le zèle de la profeſſion lui inſpira. Après avoir fait des Legs dans ſon Teſtament à la plûpart de ſes Amis, il légue à la Communauté des Chirurgiens de Paris, outre ſa Bibliothéque & un fond ſuffiſant pour l'augmenter, ſa Terre de Marigny, dont les revenus ſeront employez à un prix annuel fondé à perpétuité en faveur de l'Académie de Chirurgie, & qui conſiſtera en une Medaille d'or de 500 li-

vres, repréſentant le Buſte de Loüis le Bien-aimé; à un certain nombre de jettons d'argent, qui doivent être diſtribuez aux quarante Académiciens de la même Compagnie, leſquels compoſent ce qu'on appelle le Commité; en 500 livres, qui ſeront payées chaque année pour deux cours d'Accouchemens, qui ſeront faits l'un aux Eléves en Chirurgie, & l'autre aux Sages-Femmes par un Démonſtrateur choiſi par le premier Chirurgien du Roi; enfin, en pluſieurs autres dépenſes, qui toutes auront pour objet l'utilité de la Chirurgie & les progrès de cette profeſſion.

Mr. de La Peyronie légue à la Communauté des Chirurgiens de Montpellier, deux maiſons qu'il a dans la grande ruë de cette Ville. Il veut qu'elles ſoient détruites, & que ſur leur terrain on éleve un Amphithéâtre, dont on prendra le modèle ſur celui de St. Côme à Paris. Il donne pour la conſtruction de cet édifice la ſomme de 100000 livres une fois payées.

Ses libéralités pour la Chirurgie vont plus loin. Après avoir ſucceſſivement inſtitué ſes Légataires univerſelles par uſufruit ſeulement, Madame d'Iſſert ſa ſœur, & Madame de Saunier ſa nièce, Epouſe de Mr. Saunier Maître des Requêtes, il donne & légue après leur mort à la Communauté des Maîtres en Chirurgie de Paris, les deux tiers de ſes biens, & l'autre tiers à la Communauté des Chirurgiens de Montpellier.

Il veut & entend que ſur les revenus des deux tiers léguez aux Chirurgiens de Paris, on prenne chaque année une ſomme de 3000 livres pour le Sécrétaire de l'Académie des Chirurgie, 500 livres pour chacun des cinq Adjoints des Démonſtrateurs de S^t. Côme, & pour l'Adjoint du Démonſtrateur des Accouchemens dont on a parlé ci-deſſus. De même on prendra chaque année ſur le revenu du tiers légué aux Chirurgiens de Montpellier, 500 livres pour chacun des quatre Démonſtrateurs d'Anatomie & de Chirurgie, fondez depuis peu en cette Ville, & autant pour chacun de leurs Adjoints, & une ſomme de 1000 livres, qui ſera partagée également entre un Démonſtrateur des Accouchemens & ſon Adjoint. A l'égard du reſte des revenus, M^r. de La Peyronie n'en marque pas expreſſément l'emploi; il ſe contente de dire que l'uſage qu'on en fera doit ſe raporter à l'utilité de la Chirurgie; c'eſt une clauſe qui revient très-ſouvent dans le Teſtament.

Son Exécuteur Teſtamentaire eſt M^r. Nepveu, Tréſorier général du Sceau. De plus il prie M. le Chancelier, M^rs. les Secrétaires d'Etat ayant le Département de Paris & celui de Languedoc, & M^r. Le Nain, Intendant de cette Province, de vouloir-bien favoriſer de tout leur pouvoir tant d'établiſſemens ſi utiles à la Société. C'eſt ainſi qu'il a ſçû intéreſſer au ſuccès de ſes grands deſſeins les

perſonnes les plus diſtinguées & par leur goût pour les Sciences, & par la protection qu'elles accordent à ceux qui les cultivent.

Le Parlement ayant confirmé par un Arrêt les diſpoſitions de M^r. de La Peyronie, on a lieu d'eſperer qu'elles ſeront inceſſament exécutées. Quel avantage pour la Chirurgie ! Bientôt nous la verrons changer preſque entièrement de face, & par une infinité de nouveaux accroiſſemens, approcher avec rapidité du plus haut point de ſa perfection. Une ſi heureuſe révolution ſera l'ouvrage de M^r. de La Peyronie ; ſon nom ſera lié déſormais aux plus importantes découvertes, dont la Chirurgie s'enrichira tous les jours ; il parviendra, comme elles, à la poſtérité la plus reculée, & joüira de la même immortalité. Les Nations les moins éclairées, celles qui paroiſſent s'intéreſſer le moins au progrès des Arts & des Sciences, célébreront à jamais ſa mémoire. Animez par de plus grands motifs, les Confrères de cet Homme illuſtre ne manqueront pas de s'acquiter d'un devoir ſi eſſentiel. Que ne doit-on pas attendre de leur vive reconnoiſſance ? Par combien d'Eloges ne chercheront-ils point à la ſignaler ? ils ne ceſſeront de loüer en lui la ſupériorité des talens & des lumières, l'étenduë & la varieté des connoiſſances, les qualités du cœur heureuſement réünies à celles de l'eſprit, le zèle conſtant pour le bien public, l'a-

mour de la profeſſion, amour, qui a fait la règle de ſa vie & qui a dicté ſes dernières volontés.

On lut enſuite les trois Mémoires ſuivans.

EXAMEN DES EAUX MINERALES DE POMARET

PAR Mr. MONTET.

LES opérations chimiques que nous faisons sur les Eaux minerales, en éclairciſſent conſidérablement la nature, & réglent l'uſage qu'on en doit faire dans la Médecine, ſur tout dans les cas où l'on n'a pas un grand nombre d'expériences ſur les vertus de ces Eaux; car il ne ſeroit pas prudent de les employer, ſans connoître préalablement l'effet qu'elles peuvent produire ſur le Corps humain, à raiſon de leurs Soufres, de leurs Sels, ou de leurs parties métalliques.

On a beau dire que les analiſes chimiques des Eaux minerales détruiſent l'union & la combinaiſon de leurs principes, & les mettent dans un état tout différent de leur état naturel; l'on ſçait par des expériences poſitives qu'elles contiennent des mixtes, dont la décompoſition eſt très difficile, tels que le Sel marin, le Nitre, le Sel admirable de Glauber, les Sels alkalis, les Sels ſelenitiques, les Parties métalliques, les Vitriols; l'on

ſçait encore que les évaporations lentes ne peuvent en alterer les principes qui ſont d'un degré de volatilité inférieur à celui de l'eau & qui font preſque les plus grands effets dans la guériſon des maladies ; l'on ſçait enfin que les obſervations ſur la ſaveur des Eaux minerales, & ſur les changemens qu'elles produiſent dans les différentes teintures, ne doivent laiſſer aucun doute, puiſqu'elles ſont faites ſans feu & ſans changer en rien l'état naturel des Eaux minerales.

Nous ne devons pas par conſéquent nous décourager à cet égard ; mais nous devons ſuivre la méthode ſi généralement reçûë de les examiner chimiquement, & cela avec d'autant plus de raiſon, que la Société a entrepris l'Hiſtoire naturelle de la Province, & que la deſcription & l'analiſe des Eaux minerales en font une des parties les plus intéreſſantes.

J'ai entrepris l'examen des Eaux minerales de Pomaret dans le Diocèſe d'Alais, que je ne ſçache pas qu'on ait encore examinées chimiquement : leur vertu médicinale eſt connuë depuis longtems. Feu M^r. Barbeyrac, célèbre Médecin de cette Ville en avoit approuvé l'uſage ſur le ſecours que les malades y trouvoient, & dont il avoit été témoin.

Ces Eaux ſortent tiédes & en boüillonnant des fentes d'un grand Rocher ſitué au bas d'une Colline,

line, dont le ſol abonde en Ardoiſe, ſur tout près de la Source ; elles ſe rendent dans un baſſin qu'on y a pratiqué ; elles y coulent en même abondance en toute ſaiſon ; là elles dépoſent un Bol ou terre rouge ; on voit nager ſur la ſurface pluſieurs gouttes d'une eſpèce de Bitume liquide ou Huile minerale ; & vers les bords du baſſin, ſur tout près les fentes du rocher, elles laiſſent un Sel très-blanc en flocons, qui n'eſt autre choſe que le Sel que ces Eaux contiennent, criſtalliſé naturellement, & qui fait leur principale vertu ; ce Sel n'a aucune qualité malfaiſante, puiſque les pigeons viennent le bequeter, & que les brébis qui y paſſent, le lêchent avidement ; voilà tout ce que j'ai pû apprendre des perſonnes qui ont été ſur les lieux.

L'Eau de cette Source minerale qu'on m'a envoyée (& ſur laquelle j'ai fait toutes les expériences que je vais rapporter) avoit été puiſée quatre ou cinq jours auparavant ; elle me parut fort limpide, d'un goût agréable, mais légérement ſalée ; ſa gravité ſpécifique eſt à celle de l'Eau de la Fontaine du Pila-Saint-Gilles, comme 1000 à 1020 ; en ayant verſé ſur la teinture de Tourneſol, elle n'a pas paru en changer la couleur, elle l'a ſeulement troublée dans l'eſpace d'une heure ; la Noix de Galle miſe en poudre & jettée ſur notre Eau minerale, a produit en vingt-

quatre heures une couleur bleu-celadon, qui s'eſt changée dans quatre jours en pourpre foncé, ce qui prouve que cette Eau minerale eſt chargée d'un Vitriol ferrugineux; la diſſolution du Mercure par l'eſprit de Nitre a été précipitée en jaune, autre indice de la préſence de l'acide vitriolique; la diſſolution de l'Argent par l'eſprit de Nitre a été précipitée en blanc-terne, propriété que l'on connoît appartenir au Sel marin.

J'ai enſuite procédé à l'évaporation lente de quinze pots de notre Eau minerale, peſant environ quarante-cinq livres poids de table; il m'a reſté une once ſept gros d'un Sel jaune envelopé de beaucoup de terre & d'une matière graſſe, ſulphureuſe, & d'une odeur urineuſe, analogue à celle de l'Eau mere du Salpêtre; j'ai étendu ce réſidu dans ſix fois autant d'Eau tiède de Fontaine; j'ai filtré, & par ce moyen j'ai eu une terre fort blanche, preſque inſipide, & d'une nature talqueuſe ou gipſeuſe.

L'Eau qui avoit paſſé à travers le filtre, avoit privé cette terre du Sel dont notre Eau minerale eſt impregnée; l'ayant fait criſtalliſer, j'ai reconnu par la configuration des criſtaux en colomnes quadrilateres, taillées à facettes & en pointes de Diamans à leurs extrémités, que c'étoit un véritable Sel admirable de Glauber; il ſe calcine à l'air; je l'ai goûté, il en a la fraîcheur & l'amertu-

me ; dans le commencement on y trouve un goût ſalé, qui dénote que le Sel marin n'y a pas été parfaitement décompoſé par l'acide vitriolique ; j'ai auſſi éprouvé qu'il décrépitoit au feu ; cependant je n'ai jamais pû découvrir dans ces criſtaux la forme cubique eſſentielle au Sel marin, d'où l'on peut inferer que notre Sel mineral participe fort peu de la nature de ce Sel, mais beaucoup de celle du Sel admirable, ou pour parler plus clairement, que ce dernier Sel ne s'y trouve pas parfaitement élaboré.

Toutes ces remarques ſont éclaircies par celle que j'ai déja faite, que notre Eau minerale eſt chargée de parties vitrioliques ferrugineuſes ; en effet la rencontre des Sels vitrioliques & du Sel marin, qui ſe fait ſans doute dans les ſoûterrains de notre Source minerale, ne peuvent produire qu'une eſpèce de Sel admirable de Glauber ; la tiédeur qu'elle a au ſortir du rocher, ſemble indiquer la fermentation inteſtine qui doit préceder cette préparation naturelle ; les divers effets que ces Eaux produiſent dans le Corps humain, après ce que nous venons de remarquer, ſont analogues à ceux des mixtes que contient notre Eau minerale ; ſçavoir, une eſpèce de Sel admirable, une partie graſſe & ſulphureuſe, & une partie vitriolique ferrugineuſe ; j'ai été informé par les gens du païs & plus ſûrement par un Médecin des environs, que

les Eaux minerales de Pomaret ſont un excellent dilayant, qu'elles ſont purgatives, rafraîchiſſantes, diurétiques & apéritives, & qu'on les ordonne communément dans le païs avec ſuccès; elles ont produit de bons effets dans toutes les maladies où il y a une trop grande tenſion dans les ſolides, & trop peu de fluidité dans les humeurs; elles conviennent auſſi dans la plûpart des maladies de la peau, dans les obſtructions commençantes ou legères, dans les dyſſenteries, dans les ardeurs d'urine & dans la gravelle.

NOUVELLES EXPERIENCES SUR LA DECOLORATION DU VIN ROUGE.

PAR Mr. PEYRE.

LA plûpart des végétaux fermentez, comme le Vin, le Cidre, la Bière, le Miel, nous fourniſſent dans la diſtillation un Eſprit inflammable, un Phlegme, un Sel tartareux acide, & une eſpèce de Subſtance ſulphureuſe & oleagineuſe. On donne le nom de Vin, préciſément au ſuc des raiſins mûrs exprimé & fermenté. Paracelſe l'appelle ſang de la terre, le ſuc du Prince de tous les végétaux. Les vignes croiſſent en divers païs ; on recüeille du Vin dans la Hongrie, le Portugal, l'Eſpagne, la France, l'Italie, dans une grande partie de l'Allemagne, & dans la Grece. Mais dans tous ces païs, le Vin n'a pas le même degré de force ni la même couleur, on n'y trouve pas par tout le même goût, ce qui vient ſans contredit, de la différence des climats où l'on cultive des vignes ; tous les païs ne ſont pas également chauds,

par tout on n'a pas la même induſtrie ; en différens endroits on ne s'applique point tant à la culture des terres, en d'autres on n'a pas ſoin de faire fermenter le moût autant qu'il faut ; nous voyons même en France que tous les Vins ne ſont pas de même force, qu'ils n'ont pas la même couleur ; il en eſt de ſi forts qu'on n'en ſçauroit boire beaucoup ; il en eſt d'autres ſi foibles qu'ils ne méritent preſque pas le nom de Vin. Les uns ont un rouge éclatant, d'autres ſont d'un rouge pâle, il y en a qui tombent ſur le noir. Leur couleur ne vient que des pellicules des raiſins avec leſquelles on les laiſſe fermenter, & comme la couleur de ces pellicules n'eſt extraite que par l'acide qui eſt contenu dans le moût, on conçoit aiſément que cette couleur eſt accidentelle ; voilà à ce que je penſe, la raiſon qui a porté pluſieurs Phyſiciens à chercher la décoloration du Vin ; mais après bien des recherches, on peut dire qu'ils n'ont fait qu'ébaucher la matière.

* Mem. de l'Acad. tom. X. p. 533. & ſuiv.

Le célèbre M^r. Mariotte, * connu par ſes découvertes a fait une expérience qui a beaucoup de rapport au ſujet que je traite. Ayant verſé deux ou trois gouttes d'Huile de Tartre par défaillance dans un demi verre d'un très-beau Vin rouge, il perdit ſa couleur rouge, devint opaque & jaunâtre comme le Vin pouſſé & corrompu ; ayant enſuite verſé deux ou trois gouttes d'eſprit

de Souffre qui eſt un fort acide, ce Vin reprit entièrement ſa belle couleur.

On ne peut pas faire le même fonds ſur une expérience raportée par Mr. Lemery * dans ſon Traité des Secrets; car ayant voulu moi-même proceder, avec la dernière exactitude, à la même expérience, je n'ai jamais pû en venir à bout. Cet Auteur dit que ſi l'on met des cendres de ſarmens de raiſins blancs ſur du Vin rouge, il devient blanc au bout de quarante jours, & que ſi l'on met des cendres des ſarmens de raiſins rouges ſur du Vin blanc, il devient rouge dans le même eſpace de tems. Telle eſt l'expérience que raporte Mr. Lemery, ſur laquelle il me paroît qu'on ne doit pas faire grand fonds.

* Tom. 3.

Mr. James, dans ſon Dictionnaire univerſel de Médecine, dit que les Alkalis fixes, tels que la Cendre gravelée, la Potaſſe, le Sel de Tartre décolorent le Vin rouge, cependant l'expérience m'a fait voir le contraire; car j'ai moi-même tenté pluſieurs fois cette opération ayant eu ſoin de varier les Alkalis, les Vins, & leurs doſes. Il eſt arrivé quelquefois que le Vin étoit ſemblable à du Vin pouſſé, d'autres fois à du Vin paillet; une fois il devint plus foncé, je voulus goûter ce Vin, je le trouvai d'une acidité tombant ſur le doux, ce qui me fit ſoupçonner qu'il pouvoit avoir été adouci ou clarifié avec la Litarge. * L'événement

* Sthal. fundam chimiæ part. II pag. 37.

juſtifia mon ſoupçon ; car m'étant ſervi pour pierre de touche de l'Hepar d'Arſenic, fait avec une partie d'Orpiment & deux parties de Chaux vive, connu ordinairement ſous le nom d'impregnation d'Orpiment, & ayant verſé de cette impregnation, ſur le Vin que je ſoupçonnois, la liqueur devint auſſitôt toute trouble, & il ſe precipita dans le fonds une poudre noire qui étoit de vrai Plomb. Junker dans ſon *Conſpectus Chimiæ*, * aſſure que l'effet de cette impregnation eſt immanquable ; l'expérience le prouve.

* Pag. 1083.

Le célèbre Mr. Rohault, * dans ſon Traité de Phyſique, établit que la forme du corps ſavoureux conſiſte dans la diſpoſition & dans la figure des parties, & pour preuve de ſon ſentiment, il rapporte l'expérience ſuivante. » J'ai pris, dit-il, un pot „ d'Etain dont j'ai percé le fonds & bouché le trou „ avec un morceau de drap ; puis ayant pris du „ Sable fort delié, que j'avois ſi bien lavé qu'il au- „ roit été incapable de teindre le moins du monde „ de l'Eau qui auroit paſſé au travers, & que j'avois „ après fait bien ſécher, j'en ai rempli environ la „ moitié du pot ; cela fait, j'ai verſé dedans une „ pinte de Vin rouge aſſés couvert, lequel diſtil- „ lant par le trou de deſſous, il eſt tombé près d'une „ chopine, en forme d'une liqueur claire & inſipi- „ de comme de l'Eau, après quoi m'étant apperçû „ que les gouttes qui tomboient commençoient à

* Part. 1. ch. 24.

être

„ être teintes de rouge, j'ai retiré le vaiſſeau que „ j'avois mis deſſous, & en ai mis un autre en „ ſa place, dans lequel peu s'en eſt fallu qu'il n'en „ ſoit encore tombé une chopine ; & ce qui eſt ain- „ ſi tombé, s'eſt trouvé beaucoup moins rouge & „ moins ſavoureux que n'étoit le Vin, avant qu'il eût „ paſſé au travers du Sable ; enfin, mêlant cette li- „ queur avec la première, qui étoit toute claire, il „ en eſt reſulté un tout moins coloré, & qui avec „ cela étoit preſque inſipide.

Il paroît par toutes les expériences que je viens de citer, qu'on eſt venu à bout d'opérer quelques changemens dans la couleur du Vin, mais juſqu'à préſent il ne s'eſt trouvé perſonne qui ait entièrement décoloré cette liqueur. M^r. Rohault eſt le ſeul qui d'une pinte de Vin rouge a tiré près d'une chopine d'un Vin ſemblable à de l'Eau. Les expériences que j'ai faites m'ont conduit à une décoloration beaucoup plus parfaite, & à des découvertes qui m'ont paru intereſſantes. Je vais en faire part au public, perſuadé qu'il portera un jugement favorable ſur mon entrepriſe, & qu'il me ſçaura quelque gré de lui avoir communiqué ce qu'un de ces heureux hazards, qui ne ſont pas rares en Chimie, & qui ont produit tant de miracles de l'Art, m'a appris.

Un Voyageur Eſpagnol m'ayant enſeigné à contrefaire le Vin d'Alicant, je travaillai en conſé-

quence : ce Vin, comme tout le monde ſçait, eſt rouge & épais, il dépoſe aux parois des bouteilles un Tartre, & eſt regardé comme un très-bon ſtomachique ; on le contrefait avec de bon Vin vieux rouge extrêmement couvert, du Bol d'Armenie, & des feüilles de Ruë en très-petite quantité. C'eſt tout ce que me dit le Voyageur ; voici comme je procedai.

Je mis, le quinze du mois de Juillet 1748, dans une bouteille de verre bien nette, environ deux livres de bon Vin vieux rouge, & qui étoit très-couvert, environ 4 onces de Bol d'Armenie, & une dragme de feüilles de Ruë. Je bouchai la bouteille avec un bouchon de liège, & l'expoſai au Soleil, obſervant de l'agiter pendant huit jours matin & ſoir ; ne l'ayant pas remuée de huit jours, je vis avec ſurpriſe que ce Vin, au lieu de s'être couvert, étoit devenu auſſi clair que du Vin blanc clarifié ; je débouchai la bouteille, & ayant goûté le Vin, il me parut un peu tomber ſur l'aigre.

Je reſolus ſur le champ de réïterer l'opération, m'imaginant que l'aigreur que le Vin avoit contractée venoit de ce que je n'avois pas bouché la bouteille avec toute l'exactitude poſſible ; que la Ruë avoit donné cette teinte qui reſtoit au Vin, & que je pourrois à la place du Bol d'Armenie, me ſervir de la Terre de Merviel, Village éloigné de Montpellier de deux lieuës.

On ſçait que le Vin eſt d'autant plus foncé qu'il eſt plus gros & plus tartareux ; donc la couleur rouge du Vin dépend des parties tartareuſes. Le Tartre lui-même eſt un compoſé du Sel eſſentiel des raiſins & des parties huileuſes de leurs pellicules. J'ai jugé que ſi on pouvoit trouver une ſubſtance qui eût plus de rapport avec cette matière huileuſe qu'avec l'acide qui lui eſt uni, je ferois perdre au Vin ſa couleur naturelle ; c'eſt préciſément ce que j'ai trouvé en ajoûtant au Vin la Terre de Merviel ; car cette Terre n'a la proprieté de blanchir le Tartre, que parcequ'elle a un plus grand rapport avec ſon Huile groſſière qu'avec ſon Sel acide ; ainſi ayant la proprieté de décompoſer le Tartre, il n'eſt pas ſurprenant qu'elle faſſe perdre au Vin ſa couleur naturelle ; en effet l'événement m'a fait voir que je penſois juſte. Je mis, le premier du mois d'Août de la même année, dans deux bouteilles de verre bien propres, dans l'une quatre onces de Bol d'Armenie mis en poudre, & dans l'autre quatre onces de Terre de Merviel auſſi en poudre ; cette Terre eſt une ſorte de craye blanche compoſée de deux ſubſtances, dont l'une eſt graſſe & ſavonneuſe, & l'autre, qui eſt en très-petite quantité, eſt ſablonneuſe, dure, & ne peut ſe diſſoudre dans les liquides ; je verſai dans chacune deux livres du même Vin, je bouchai la bouteille exactement avec un bon bouchon de liège que je fis

entrer à coups de marteau; je mis par deſſus le bouchon, du lut fait avec des blancs d'œuf & de la chaux vive, & j'enveloppai le tout avec de la veſſie que je ſerrai avec un fil; j'expoſai dans cet état ces deux bouteilles au Soleil pendant 15 jours, obſervant de les remuer les huit premiers jours ſoir & matin, & au bout de ce tems le Vin qui étoit dans les deux bouteilles fut entièrement décoloré & ſemblable à de l'Eau: les ſédimens n'avoient pas la même couleur; l'un étoit d'un rouge brun, & l'autre, qui étoit celui de la Terre de Merviel, étoit couleur de chair. Ayant débouché les bouteilles, je goûtai la liqueur qui y étoit renfermée; je trouvai qu'elle n'avoit plus la ſaveur qu'elle avoit auparavant, mais celle d'une Eau-de-vie étenduë dans beaucoup de phlegme.

Je me propoſai dès-lors de rechercher dans différens mixtes, ſoit végétaux, animaux ou minéraux, non-ſeulement les moyens de décolorer le Vin promptement, mais encore d'ôter à l'Eau-de-vie ordinaire ſon acreté; & comme ces détails exigent que je ſuive encore des expériences que j'ai commencées, j'en ferai un Mémoire particulier, me bornant dans celui-ci à donner la manière de dephlegmer le Vin decoloré, & d'en faire de l'Eſprit-de-vin alkaliſé. * J'employe dans cette vûë le même agent que Mr. Boulduc employa en 1698 pour déterminer combien le Vinaigre contenoit d'acide,

* Hiſt. de l'Acad. t. 2. p. 335.

& dont Hoffman, Boerhaave & tous les Chimiſtes ont uſé juſqu'à aujourd'hui. On comprend déja que je me ſers du Sel alkali fixe de Tartre, que je prépare comme il ſuit.

Je place dans un Four des Potiers une terrine qui n'eſt pas cuite, & que je remplis de Tartre cru en poudre groſſière ; à meſure que la terrine ſe cuit, le Tartre ſe calcine. J'en fais une leſſive avec de l'Eau ; je filtre & j'évapore juſqu'à ſiccité, continuant le feu juſqu'à ce que le Sel ſoit blanc. Je purifie ce Sel en le faiſant rediſſoudre & recalciner pendant deux fois, & j'ai par là un Sel de Tartre très-alkali & très-blanc.

Une once de ce Sel alkali fixe parfaitement ſec, mis dans un vaiſſeau de verre bien propre, & expoſé à un air ſec dans un endroit où le moindre vent ne pouvoit pénétrer, s'eſt trouvé au bout de quelques jours, impregné d'une grande quantité d'Eau ; en ayant chargé une cornuë de verre, j'y ai adapté un balon dont j'ai lutté les jointures, & en ai ſeparé au bain de ſable toute l'humidité. Après avoir laiſſé refroidir les vaiſſeaux & les avoir deluttez, j'ai trouvé dans le récipient trois onces d'Eau; le Sel qui étoit dans la cornuë à peſé une once ; on voit par là que chaque once de Sel abſorbe trois onces de phlegme.

Sur ce principe, j'ai mis douze onces de Vin décoloré & trois onces de Sel de Tartre preparé

comme ci-deſſus, dans une bouteille que j'ai bouchée; j'ai bien agité le tout, le Sel de Tartre s'y eſt liquefié, & a occupé la partie inférieure; j'en ai ſeparé avec un ſiphon la partie ſpiritueuſe qui ſurnageoit; j'ai achevé avec une autre once de Sel de Tartre qui s'y eſt diſſout en partie, d'abſorber toute l'humidité qui y reſtoit; j'ai eu une once trois gros d'Eſprit-de-vin alkaliſé, qui a mis feu à la poudre. Certain par cette expérience de la quantité d'eſprit que contient le Vin décoloré, & de la quantité de phlegme qu'abſorbe le Sel de Tartre, on peut en faire des Eaux-de-vie plus ou moins fortes, en y laiſſant plus ou moins de phlegme.

Une livre d'Eau-de-vie à preuve d'Huile, contient cinq onces de phlegme.

Une livre d'Eau-de-vie ordinaire, contient neuf onces trois gros de phlegme.

On peut par le moyen du Sel alkali de Tartre, préparé comme ci-deſſus, déterminer la quantité d'eſprit que contient chaque Vin avant que d'être décoloré.

Il reſulte de tout ce que je viens de rapporter ci-deſſus:

1°. Que de tous ceux qui avoient travaillé à la décoloration du Vin, perſonne n'étoit venu à bout juſqu'à-preſent, de décolorer le Vin entièrement.

2°. Que je ſuis parvenu à la décoloration parfaite du Vin.

3°. Que je tire, ſans le ſecours du feu, de l'Eſprit-de-vin de ce Vin décoloré.

Enfin, qu'on peut déterminer ſur le champ la quantité d'eſprit que contient chaque Vin.

PROJET

PROJET D'UN OUVRAGE
SUR LA MANIÉRE
D'ELEVER LES VERS-A-SOYE.

Par Mr. L'ABBE' DE SAUVAGES.

JE me propoſe moins aujourd'hui de lire un Mémoire ſur la manière d'élever les Vers-à-Soye, que de donner une idée des recherches que ce ſujet demanderoit, & de celles que j'ai entrepris de faire.

Cette matière, pour avoir été déja traitée, n'eſt point à beaucoup-près épuiſée; il eſt certain, au contraire qu'elle eſt ſuſceptible de nouvelles & d'utiles découvertes: & j'oſe dire que ſi quelqu'un eſt aſſés heureux pour en donner de pareilles, elles ſeront accüeillies dans une Province où l'on a mis en honneur tout ce qui a du rapport aux ſoyeries, dont le commerce y eſt ſi floriſſant, & où l'on remarque dans tous les états, une belle paſſion pour les Vers-à-Soye: On en élève à l'envi dans pluſieurs Diocèſes, où ils font le principal revenu du riche, & la reſſource la plus prompte de l'artiſan.

Ajoûterai-je que cette émulation eſt ſoûtenuë par le zèle de ceux qui veillent ſi ſagement ſur le bien-public; ils protègent les entrepriſes, ils animent le travail par des récompenſes: c'eſt enfin par leurs ordres, ou ſous leurs auſpices, que des Compagnies & des Particuliers verſez dans la culture des Mûriers, dans la conduite des Vers-à-Soye, & dans le filage des Cocons, vont porter ces utiles connoiſſances dans les cantons de la Province où elles étoient inconnuës; il y en a peu aujourd'hui où l'on ne plante le Mûrier, on élève de nouvelles fabriques, on conſtruit par tout des atteliers; en conſequence, le produit des Cocons devient plus conſiderable, les revenus doublent en peu d'années; & pour me reſſerrer dans des faits plus précis, la ſeule Foire d'Alais, d'où il ne ſortoit il y a (*a*) 40 ans, que pour cent mille écus de Soye, en a fourni cette année pour plus d'un million huit cent mille livres.

Ce rapport, qui eſt comme d'un à ſix, croît chaque jour; cependant le prix de la Soye ſe ſoûtient, il augmentera même comme notre luxe, ce que nos Provinces meridionales en produiſent étant fort (*b*) au-deſſous de la conſommation qui s'en fait dans le Royaume.

(*a*) Il y a environ 60 ans qu'on ne vendoit à la Foire d'Alais que dix quintaux de Soye, ce qui ne produiſoit que 10 à 12000 liv.

(*b*) Il n'y a pas long-tems que ce produit étoit quatorze fois au-deſſous de la conſommation.

On voit déja d'un coup-d'œil ce qui fait une des principales ſources de nos richeſſes ; il eſt de même aiſé de voir qu'elles pourroient augmenter de beaucoup, ſoit en faiſant de nouvelles plantations de Mûrier, ſoit en cherchant des moyens pour aſſûrer davantage la réuſſite des Vers-à-Soye.

Il eſt vrai que ſur ce premier article on n'a rien, ce ſemble, de plus à déſirer. On ne vit jamais, en effet, plus d'ardeur pour rendre le Mûrier plus commun ; déjà il y en a des Forêts au-tour de quelques Villes ; on le ſubſtituë par tout à des arbres d'un moindre revenu ; on met par là tous les terroirs à profit. Le Mûrier vient très-bien dans les terres fortes & dans les terres légères, dans la plaine & ſur les collines ; nous en avons de fort beaux auprès d'Alais ſur une haute Montagne, qui ne reçoivent d'arroſement ni d'autre engrais, que ceux de l'air & de la pluye ; deux ou trois labours faits à propos, pendant le courant de l'année, & ſur tout à l'approche des chaleurs, ſuppléent à tout, & leur font braver les plus grandes ſéchéreſſes. L'important eſt de bien entendre la culture de cet arbre, & nous avons heureuſement chez nous des perſonnes très en état d'en donner des leçons.

Mais inutilement plantera-t-on des Mûriers, en vain poſſedera-t-on l'art de les cultiver, ſi on ignore celui de faire réuſſir les Vers-à-Soye ; cet arbre ne ſervira qu'à embellir nos promenades ou à nous

donner de mauvais bois de chauffage : On ſe le rapelle encore avec douleur dans cette Province ; on y a vû arracher les Mûriers par tout où l'on deſeſperoit de prévenir ou d'arrêter la mortalité qui regnoit parmi les Vers-à-Soye. On peut donc avancer que la feüille de Mûrier manquera moins que l'Inſecte qui s'en nourrit ; il ne s'agiroit que de bien connoître celui-ci pour l'élever avec ſuccès, enſorte qu'il payât conſtamment avec uſure, & le travail de l'Ouvrier qui en prend ſoin, & la feüille du Maître, qu'il a rongée.

Ce ſecond article, que j'ai ici principalement en vûë, eſt ſans-doute un point d'une extrême importance ; mais il eſt ſi difficile de l'obtenir en tout, qu'on n'a guére oſé s'en flater juſqu'à-préſent. Il n'eſt rien en effet de ſi caſuel que la réuſſite des Vers-à-Soye, rien qui trompe plus ſouvent l'attente des *Magnaguiers*, c'eſt-à-dire, de ceux qui les élèvent. Cet Inſecte des champs, qu'on a rendu depuis long-tems domeſtique, ſe trouve expoſé malgré tous nos ſoins, & peut-être par l'éducation qu'on lui donne, à pluſieurs ſortes de maladies qui l'attaquent dans ſes différens âges, & ſouvent enlèvent en un clin-d'œil une *chambrée* entière qui donnoit les plus flateuſes eſperances.

Le Magnaguier, ſouvent trop prévenu de ſes talens, ne ſoupçonne jamais dans ces occaſions ſa mauvaiſe manœuvre ; il accuſe, au hazard, le froid

ou le chaud ; il s'en prend à un vent, à l'attelier, ou à d'autres choſes qui en ſont peut-être innocentes, tandis qu'ordinairement il eſt le ſeul coupable, & qu'il eſt à préſumer (comme j'eſpère un jour de le faire voir) que ſon habileté ou ſon ignorance décident preſque toûjours du ſort de ſon attelier, & de la ſanté ou de la maladie de l'animal qu'il élève.

Mais que doit-on attendre de ces ſortes de gens, je ne dis point des apprentifs, dont on eſt inondé, mais de ceux même qu'une longue habitude a rendu maîtres ? Ce ſont des artiſans, peu capables pour l'ordinaire de ſe faire des principes fondez ſur de bonnes obſervations, de varier à propos leur conduite, & de connoître leurs fautes pour en profiter. La plûpart des Magnaguiers veulent, quoiqu'il en coûte, aſſujettir invariablement le naturel & le temperamment des Vers-à-Soye à certaines pratiques, que le hazard, ou une fantaiſie aveugle a introduites, que les préjugés ont tranſmiſes, & que l'expérience auroit dû décrier ; ils ſe fortifient même de plus-en-plus dans leurs préventions, trompez par quelques ſuccès rares, auxquels leur induſtrie a peu de part, & qu'ils ne doivent même qu'à d'heureuſes circonſtances du dégré de chaleur, de la temperature de l'air, &c. ce qui eſt ſi vrai, que dans des conjonctures moins favorables, leurs ſoins ont à coup-ſûr leur effet ordinaire,

qui eſt de tout gâter & de tout perdre.

Tels ſont cependant ceux qui tiennent entre leurs mains la fortune des particuliers : quelques-uns plus habiles font, il eſt vrai, moins de fautes & réuſſiſſent plus ſouvent ; mais preſque tous vont à tâtons & ſe conduiſent en aveugles, il n'eſt pas même rare d'en trouver qui ont aſſés de bonne-foi pour en convenir.

Seroit-il donc impoſſible de réduire en art ce qui n'eſt encore aujourd'hui qu'une routine incertaine, ſujette à mille inconvéniens ? Ne pourroit-on pas prévenir certaines maladies des Vers-à-Soye, qu'on a crû inévitables, ou arrêter les progrès de celles qu'on n'a pû prévenir ? J'oſe dire qu'on peut ſe le promettre, en ſuivant la méthode que preſcrit une ſaine Phiſique & le bon-ſens, ſçavoir, celle des expériences & des obſervations. Je ne crains point d'avancer qu'on n'a point encore bien étudié les Vers-à-Soye, on ne les a point épié aſſés long-tems avec des yeux attentifs.

Pour bien connoître cet Inſecte, il me paroît que la voye la plus ſûre & la plus abregée, ſeroit de recüeillir les obſervations faites dans différens païs par des perſonnes intelligentes, de profiter des expériences, ou plûtôt des accidens d'autrui, que le hazard a procuré, & de les imiter ſoi-même à deſſein pour en comparer les effets. Enfin, pour ſe rendre plus familier tout ce qui a

quelque rapport à ce ſujet, il faudroit non-ſeulement viſiter un grand nombre d'atteliers pendant le ſaiſon des Vers-à-Soye, mais en élever ſoi-même, & faire, en grand ou en petit, des expériences & des eſſais.

C'eſt la route qui m'a paru la plus convenable; c'eſt celle que je me ſuis preſcrite & que j'ai commencé de ſuivre, depuis que par certains engagemens je me ſuis appliqué aux Vers-à-Soye. Pouvois-je choiſir un ſujet plus intereſſant pour la Province? Pouvois-je ſervir plus utilement ma Patrie, & mieux entrer en même-tems dans les ſages vûës de la Societé Royale, qui, dans ſes travaux & dans ſes recherches, ne ſe propoſe pas moins le progrès des arts utiles au public, que la perfection des ſciences les plus relevées?

Les matériaux que j'ai déja ramaſſez peuvent remplir pluſieurs Mémoires, dans leſquels je me propoſe de rechercher les conditions que doit avoir l'attelier, * les qualités de la feüille, les ſoins que demandent les œufs ou la *Graine*; je ſuivrai enfin le Ver-à-Soye dans ſes différens âges, dans ſes différens états, depuis la couvée juſqu'à la fabrique du Cocon & à la ponte du Papillon. Je m'attache principalement à développer les cauſes des maladies auxquelles cet Inſecte eſt le plus ſujet, telles que celles des *Muſcardins*, des *Gras*, des *Jaunes*, des *Paſſis*, &c. la cauſe une fois connuë,

* Vulgairem la *Magnaguiér*

le remède devient plus aisé. Je mettrai à l'écart, pour ne m'attacher qu'à l'utile, les recherches purement curieuses & toute l'érudition qu'on peut voir sur ce sujet dans Malpighi, Leeuwenoek, & Mr. de Reaumur. Dans les méthodes & dans les pratiques que je proposerai, je ne marcherai qu'à l'aide des observations, & appuyé sur des faits conformes & si multipliez, qu'il faudra quelquefois s'en tenir aux principaux, ou ne donner que des resultats.

Si, malgré cette attention, je ne suis pas assés heureux pour pénétrer les secrets de cet art, pour donner une théorie exacte & des méthodes infaillibles dans tous les cas, j'aurai au moins cet avantage de rendre publics & de transmettre certains procedés dont la bonté est garantie par un succès constant, & qui cependant sont resserrez dans un seul attelier, ou bornez dans des cantons particuliers, dans lesquels même la seule voye de la tradition ne les empêche point de tomber dans l'oubli; pour être très-connus dans ces endroits, ils n'en sont pas moins ignorez ailleurs.

C'est ainsi qu'on ne sçavoit pas à Castres, à Lavaur & aux environs, ce qui est familier chez nous à tous les Magnaguiers; sçavoir, qu'au tems de la muë, & lorsque le Ver est (a) alitté, on

(a) On dit que le Ver s'alitte pour telle muë, lorsque dans un certain tems il cesse de manger, & qu'il s'apprête à changer de peau.

doit

doit ſe garder de le changer de litière, ni de le troubler le moins du monde, à moins de vouloir tout gâter. Des Magnaguiers d'Alais qu'on y envoya, détrompèrent les gens du païs de cette erreur & de bien d'autres; & depuis ce tems-là on tire un meilleur parti de la feüille de Mûrier, par les nouveaux ſoins qu'on prend des Vers-à-Soye.

Je viens de donner une idée du travail que j'ai deſſein de faire, des précautions qu'il demande, & des matériaux que j'ai pour le commencer. Mais cet ouvrage paroîtroit ſans doute trop précoce, s'il n'étoit que le fruit d'une ou de deux années d'application: il eſt certain qu'il ſeroit bien imparfait, & qu'il auroit ſouvent beſoin d'être retouché dans la ſuite, s'il n'étoit bâti que ſur les recherches d'un particulier. D'ailleurs, quoique j'aye recüeilli un grand nombre de bonnes obſervations en conſultant des perſonnes entenduës, quoique les conjectures que j'ai formées en conſequence ayent merité les ſuffrages des gens du métier, je ne les regarde pourtant encore que comme des conjectures; au lieu que dans un ouvrage tel que celui-ci, il faudroit de verités ſi bien averées, qu'elles portaſſent la conviction avec elles; un ſentiment particulier qu'on avance, ne peut devenir une règle de conduite & paſſer pour une maxime, ou un aphoriſme, que lorſqu'il eſt conſtaté de façon à ne laiſſer aucun doute dans un eſprit raiſonnable.

Ces différens motifs m'ont engagé à ſupprimer mes Mémoires, juſqu'à de plus amples éclairciſſemens ; & je ſuis dans le deſſein de les demander aux curieux de différens païs, qui voudront s'intereſſer au ſuccès d'un ouvrage, que l'interêt public fera entreprendre. Je leur adreſſerai un nombre de queſtions, dont j'ai fait un modèle à la ſuite de ce projet ; (*a*) elles rouleront ſur toutes les parties de l'art d'élever les Vers-à-Soye. J'en enverrai des exemplaires, non-ſeulement dans les différens cantons de la Province, ou des Provinces voiſines, mais même dans les endroits de l'Eſpagne, du Piémont & de l'Italie, dont les atteliers ont quelque réputation.

Je ſouhaiterois être en état de m'y tranſporter moi-même, de converſer avec les Magnaguiers du païs, de viſiter les atteliers, d'obſerver au moyen d'un Thermométre le degré de chaleur qui y regne &c. J'en tirerois un tout autre avantage que par la voye des queſtions écrites : Certaines circonſtances des lieux qu'on examine, des perſonnes qu'on interroge & des réponſes qu'elles donnent, font naître de nouvelles queſtions auxquelles on ne penſoit pas d'abord, & donnent lieu à de nouveaux éclairciſſemens, qui auroient peut-être échappé.

(*a*) Ces queſtions paroîtront dans un cayer ſeparé, lorſque la Province jugera à propos de les faire imprimer & de les répandre.

D'ailleurs, j'ai ſçû que dans quelques-uns des endroits que je viens d'indiquer, on ne connoiſſoit point certaines maladies qui ravagent ici nos atteliers, & qu'il y en a d'autres où il n'en regne d'aucune eſpèce. Le meilleur moyen, ſans doute, d'y remédier chez nous, ſeroit d'examiner dans ces païs, comment s'y comportent les Magnaguiers, de comparer leurs atteliers avec les nôtres; & ainſi de tout ce qui a du raport à leur manière d'élever les Vers-à-Soye, pour corriger enſuite & pour rectifier nos procedés par les leurs.

Ne ſeroit-il pas encore à ſouhaiter, que le Miniſtre, ou ceux qui ſont chargez du commerce dans les païs étrangers, vouluſſent favoriſer cette entrepriſe, & donner les facilités d'envoyer de pareilles queſtions & de les faire remplir dans les Echelles du Levant où nous avons des Conſuls, & même d'en faire paſſer dans des endroits plus reculez des Indes Orientales où notre commerce s'étend. Les ſoyeries de ces païs ont été eſtimées de tout tems; les Vers-à-Soye, qui en ſont originaires, y ſont plus communs qu'en Europe, peut-être moins ſujets à des maladies; c'eſt enfin le païs natal, le climat propre de cet Inſecte; c'eſt là, ce ſemble, qu'il faudroit l'étudier: ne ſeroit ce pas puiſer à une ſource plus pure, au lieu des ruiſſeaux, pour ainſi dire, de nos païs, gâtez ou alterez?

Quoiqu'il en ſoit, ce ne ſera que ſur les Mémoires qu'on voudra me communiquer, que je dreſſerai les miens, & que je les rectifierai, en confrontant les obſervations d'autrui avec mes obſervations propres, mes expériences, mes eſſais avec ceux qui me viendront d'ailleurs. Si le travail eſt au deſſus de mes forces, je ne manquerai pas de perſonnes intelligentes pour les y aſſocier: rien ne paroîtra qu'après avoir ſubi l'examen & la cenſure des gens du métier.

C'eſt à cette Illuſtre Aſſemblée & à ceux qui travaillent avec tant de zèle & de lumière au bonheur de la Province, à juger de l'utilité de ce Projet, & du choix des moyens les plus propres pour l'exécution & pour la réuſſite.

ESSAI

SUR LES MALADIES DES VERS-A-SOYE APPELLEZ LES JAUNES ET LES MUSCARDINS.

ON a vû dans ce qui précède ceci, les raiſons qui m'avoient déterminé à ne rien faire paroître encore de ce que j'avois recüeilli ſur les Vers-à-Soye, ou ſur la manière de les élever dans leurs differens états: quelques perſonnes ont cependant jugé (après la lecture qui a été faite

de cette eſpèce de programme dans l'Aſſemblée publique de la Societé Royale) qu'un ſimple projet ne rempliſſoit point ſuffiſamment les vûës de l'Académie, & ſur tout l'attente du public, qui deſire des éclairciſſemens actuels ſur cette matière. Pour me conformer à ces vûës, pour ſatisfaire, autant qu'il me ſera poſſible, le goût & l'empreſſement du public, je donnerai ici d'avance, un leger échantillon de ce que je n'avois fait que promettre, & je détacherai de mes Recüeils quelques obſervations ſur deux des principales maladies des Vers-à-Soye, qui produiſent ce qu'on appelle vulgairement dans nos cantons les *Jaunes* & les *Muſcardins*. Je propoſe les bains d'eau fraîche, comme un très-bon remède pour les premiers, & je recherche enſuite la cauſe de la maladie des ſeconds. Je ne donne que des conjectures, ſur leſquelles je recevrai avec plaiſir l'avis ou la critique des perſonnes entenduës.

Les Bains d'eau fraîche pour les Vers-à-Soye appellez les Jaunes.

C'eſt ſans fondement que quelques-uns croyent que les Jaunes ne différent point eſſentiellement de ces autres Vers malades qu'on appelle les *Gras*; que ce ne ſont que deux affections ou plûtôt deux différens dégrés d'une même maladie; qu'en-

fin les Gras ſont par rapport à la muë ce que les Jaunes ſont à l'égard de la (*a*) *Montée*, le Ver malade refuſant dans l'une & dans l'autre de changer d'état. Ce qui peut avoir occaſionné cette mépriſe ou cette erreur, c'eſt que les Vers-à-Soye attaquez de l'une & de l'autre maladie ont cela de commun, qu'ils deviennent foibles, tardifs & languiſſans; de plus, leur couleur s'altère & ſe charge d'un jaune plus ou moins ſale, plus ou moins foncé.

Cependant les Jaunes ne paroiſſent conſtamment que vers la fin de la *Fraiſe*, c'eſt-à-dire, lorſque l'Animal plein de la gomme réſineuſe qui donne la Soye, ſe diſpoſe à la filer, lorſqu'il commence à *Tourner*, à devenir tranſparent; lorſqu'en un mot il eſt à la veille de grimper ſur le rameau.

Au lieu que les Gras ne ſe déclarent qu'au tems des muës, quelquefois à toutes indifféremment; ajoutez à cela qu'ils ne s'alittent, ni ne ſe dépoüillent point comme les autres; ils rongent toûjours la feüille juſqu'à-ce que leur peau, qui ne peut plus les contenir, devienne tenduë & luiſante; il ſe fait quelque efferveſcence, qui occaſionne dans les humeurs une eſpèce de putréfaction; la peau du Ver creve, preſque d'elle-même, il en ſort une liqueur purulente & jaunâtre; il meurt enfin après

(*a*) On appelle vulgairement la *Montée*, ce tems de la vie du Ver-à-Soye où après avoir paſſé par toutes les muës, il grimpe ſur le rameau pour filer ſa Soye & ſon Cocon.

avoir rongé à pure perte la feüille de ſon maître.

Quoiqu'il en ſoit de la différence de ces maladies, dont on ne connoît pas aſſés le caractère pour en développer les cauſes (*a*) & les effets, il n'eſt

(*a*) Il eſt, en effet, aſſés difficile de déterminer ſi telle maladie eſt produite par telle ou telle cauſe, tandis que peut-être il y en a pluſieurs qui y concourent enſemble ou ſéparément. Cependant, en attendant que nous puiſſions avoir quelque choſe de plus précis ſur la cauſe des Jaunes, ou même des Gras, & que nous ſoyons mieux inſtruits par l'expérience & par les obſervations, je vais hazarder ce que je penſe, appuyé ſur les faits ſuivans.

Un habile Magnaguier, nommé Pantel, avoit des Vers-à-Soye diſtribuez dans pluſieurs piéces : on ouvrit un jour, contre ſes ordres, une fenêtre pendant un vent chaud de ſud-eſt, qu'on appelle vulgairement le *Marin-blanc* : heureuſement la fenêtre qui étoit expoſée à plein de ce côté, ne donnoit que dans un cabinet; tous les Vers-à-Soye qui s'y trouvèrent devinrent Gras; d'autres plus avancez furent Jaunes & périrent, & Maître Pantel m'aſſûra qu'il n'avoit pas tardé à s'appercevoir du ravage.

J'expoſai des Vers-à-Soye, bien ſains & de différens âges, ſur une fenêtre qui tourne au midi; ils y eſſuyèrent quelquefois le vent marin ou du ſud, qui étoit toûjours chargé ſenſiblement de vapeurs : j'eus des Gras & des Jaunes, tandis qu'il n'en parut aucun dans une piéce attenante, expoſée de même & ſous le même dégré de chaleur, mais dont la fenêtre étoit bouchée.

Je citerois bien d'autres exemples, ſi ce n'étoit pas une choſe averée que les deux ſortes de vents, dont je parle, à quoi on peut joindre les broüillards, ont ſouvent cauſé des ravages dans les atteliers, ou qu'au moins les Magnaguiers s'en plaignent beaucoup. Or, les vents ne ſont nuiſibles, ni par eux-mêmes, ce n'eſt qu'un air agité, ni par les vapeurs & l'humidité qu'ils apportent, comme on le verra; il reſteroit qu'ils le fuſſent par les exhalaiſons, ou les eſprits volatils, dont les deux vents précédens, de même que les broüillards, ſont certainement chargez.

J'ai toûjours ſoupçonné que les exhalaiſons, ſoit celles que les vents apportent, ſoit celles qui s'élèvent immédiatement de l'attelier, produiſoient parmi les Vers-à-Soye des Jaunes & quelquefois des Gras. Je ſuis ſouvent entré dans des atteliers gouvernez par des gens ruſtiques & entêtez : par tout où j'étois ſaiſi d'une odeur déſagréable de relent qui s'élèvoit, ou des Vers, ou de la litière, je ne manquois pas d'y trouver, tantôt des Jaunes, tantôt des Gras, ou il ne tardoit pas à en venir; enſorte que dans la ſuite je devinois, en entrant ce qui en étoit, avant même d'avoir jetté les yeux ſur les tables des Vers.

Quoiqu'il en ſoit de ce ſoupçon, c'eſt une pratique approuvée par tout ce qu'il y a de Magnaguiers entendus, de tenir l'attelier de façon qu'on n'y ſente aucune ſorte d'odeur, & d'avoir ſoin pour cet effet de l'aërer, de changer fréquemment la litière, de l'emporter loin, de nettoyer enfin, de balayer, pour que tout ſoit dans une grande propreté. A l'égard des vents, on peut voir dans la huitième obſervation de la pag. comment on peut ſe précautionner contre leur mauvais effet.

pas moins vrai que le même remède du bain que je propoſe, a quelque fois réuſſi ſur l'une & ſur l'autre, (*a*) que le ſuccès en eſt cependant plus conſtant, plus aſſûré ſur les Jaunes, & qu'enfin, on peut ſe promettre quelque avantage en faiſant baigner les Vers malades ſoit en leur jettant de l'eau deſſus, ſoit en les y plongeant entièrement.

Cette pratique a d'abord revolté quelques perſonnes, elle heurte même les préjugés communs; pour en conſtater cependant la bonté, & pour détruire les préjugés contraires, je vais rapporter des faits, qui établiront que les Vers-à-Soye, ſains ou malades, ne ſont point incommodez préciſément pour avoir été moüillez; qu'ils peuvent même plonger entièrement pendant quelque-tems dans l'eau, ſans y être étouffez; & qu'enfin le bain eſt très ſalutaire dans le cas de la maladie précédente; qu'il eſt capable de diminuer le nombre des malades, & de préſerver ou de ſauver un attelier infecté.

I. Pour raiſonner ſur les Vers-à-Soye, il faut, je crois, partir de l'état primitif de leur vie champêtre (ſur lequel je reviendrai encore, en parlant

(*a*) C'eſt pour cela que je n'ai point fait difficulté de mettre les Jaunes indifféremment avec les Gras, & de comprendre ces derniers ſous le titre des Jaunes, d'autant-mieux qu'ils étoient mêlez & confondus dans la plûpart des obſervations qui m'ont été communiquées, comme ils le ſont dans le langage du vulgaire.

des

des Muſcardins.) Il en eſt de ces Inſectes comme des autres Chenilles, qui étant deſtinées à vivre dans les champs, ſont par là quelquefois expoſées aux différentes injures de l'air : or, nous avons vû certaines eſpèces de Chenilles, dont les eſſains prodigieux couvroient nos campagnes, & qui ne paroiſſoient pas d'un tempéramment plus robuſte que nos Vers-à-Soye ; elles ſoûtenoient cependant, pluſieurs jours de ſuite, les plus fortes pluyes, ſans que leur ſanté en parût alterée ; (*a*) dès que le Ciel devenoit ſerein, elles ſe remettoient à brouter nos Chênes & nos Châtaigniers, & il ne paroiſſoit pas que leur nombre eût diminué, au moins ſenſiblement.

Il n'y a qu'un tems où le Ver-à-Soye ait beſoin d'être à couvert ; c'eſt lors qu'il ſe met à filer ſa demeure : la pluye pourroit déranger le travail, humecter le Cocon & faire perir l'Animal,

(*a*) La pluye, la gelée, la roſée, les grandes chaleurs, &c. ne tuent point les Chenilles, & ſi nous ſommes quelquefois délivrez, comme par miracle, de ces terribles fleaux, ce n'eſt que lorſque les œufs viennent à éclorre avant que les plantes qui leur ſervent d'aliment ayent bourgeonné, ou lorſque préciſément au tems de la muë, qui eſt pour le Ver un état de maladie & de langueur, il ſurvient quelque intempérie de l'air, contraire à cet Inſecte dans cet état ſeulement, ou enfin lorſque les Inſectes qui font la guerre aux Chenilles, ſe multiplient plus que de coûtume, comme il arriva aux années 1741 & 1742. Nos Châtaigniers étoient menacez de la plus grande déſolation ; nous vîmes, avec ſurpriſe, une eſpèce de Scarabée ennemi des Chenilles, qu'on ne trouve que rarement les autres années, ſe multiplier celle-ci prodigieuſement. Ce Scarabée (qui eſt d'une odeur fétide, pénétrante, qui ſe répand au loin, & dont la couleur, qui approche de celle des Cantarides, eſt d'un beau rouge-vert-doré,) grimpoit rapidement ſur les arbres, il ſaiſiſſoit les Chenilles, les égorgeoit avec ſes pinces, & ſans s'amuſer à les dévorer, il couroit à d'autres pour leur faire un pareil traitement.

qui s'y renferme, pour s'y métamorphoſer : Mais le Ver-à-Soye, par une ſage prévoyance, & comme s'il cherchoit à ſe précautionner contre un pareil accident, jette çà & là au-tour de lui une toile ou une bourre, qui garantiroit ſon logis, s'il étoit en plein air, & qui le met à couvert, ſi par hazard il vient à pleuvoir dans l'attelier.

II. J'ai ſçû que pluſieurs Magnaguiers avoient donné à leurs Vers, dans des tems pluvieux, de la feüille de Mûrier toute dégoutante d'eau ; les Vers étoient avancez, leur grand appetit ne permettoit pas de les laiſſer chomer. On ne s'eſt point aperçû que la moüillure eût produit ſur eux aucun mauvais effet ; (*a*) on avoit cependant la ſage précaution de changer au plûtôt la litière, de peur qu'elle ne s'échauffât & ne cauſât de la pourriture.

III. J'ai été témoin que des *étages* ou des tables, garnies de Vers-à-Soye, avoient été inondées pendant pluſieurs heures de la pluye des *goutières*, c'eſt-à-dire, des tuiles caſſées ; l'eau, à la verité, ne faiſoit que paſſer à travers les clayes, elle s'égoutoit ſur le champ ſans y ſéjourner ; on changeoit

(*a*) Il ne s'agit ici, comme on voit, que de la moüillure. A l'égard des repas que le Vers-à-Soye prendroient avec une pareille feüille, il paroît par l'obſervation précédente, qu'ils n'en ſont point incommodez lorſqu'ils n'en mangent que pendant un jour, & qu'ils ſont dans la vigueur de l'âge. Dans d'autres circonſtances, l'uſage de la feüille moüillée occaſionne peut-être le dévoyement aux Vers, & produit des Gras parmi eux, comme bien des perſonnes le prétendent ; c'eſt dequoi je n'ai point eu juſqu'à-préſent de preuve bien certaine.

la litière & il n'arrivoit rien de fâcheux.

IV. Ce dernier fait ſemble être contredit d'abord par le récit que me fit une Femme des Cévénes. Ses Vers avoient été moüillez comme les précédens, & il périt les trois quarts de ceux que l'eau avoit touchez ; mais il faut noter que cet accident leur arriva au tems de la muë, c'étoit la quatriéme ; de plus, on ne jugea pas à propos de les troubler dans ce tems critique ; la litière s'échauffa ſans doute, ce qui eſt mortel pour ces Inſectes, lors même qu'ils ſont dans un état de vigueur & de ſanté.

V. Le Magnaguier d'un e de nos métairies avoit un lit de Vers-à-Soye qui poſoit immédiatement ſur le carreau ; enſuite d'une grande pluye, l'eau perça dans le mur & inonda tout l'appartement ; notre Fermier ne s'apperçut qu'une heure après de cet accident ; il croyoit ſes Vers noyez, il les ramaſſa, il les fit ſécher, & il prétend qu'ils réuſſirent mieux que tous les autres.

J'ai ſçû depuis que le même accident étoit arrivé dans un endroit du Vivarés : Les Vers-à-Soye d'une chambrée furent inondez par le débordement d'une Rivière ; ceux de deux tables, qui avoient flotté dans l'eau, n'eurent d'autre mal que d'être retardez d'un jour de plus que ceux des tables ſupérieures.

VI. Les Vers-à-Soye, en montant ſur le ra-

meau, ſe déchargent par l'anus d'une matière ſuperfluë, qui eſt liquïde & rougeâtre; lorſque cette déjection vient à tomber ſur les plus pareſſeux, non ſeulement elle les ſalit, mais lorſqu'elle ſe ſéche, c'eſt une colle qui roidit les pieds & les anneaux de ces Vers & les rend inhabiles à grimper à leur tour; il faut leur épargner le chemin à faire, les appliquer un à un au haut du rameau, ce qui s'appelle en termes de l'art *deſmama*, c'eſt-à-dire, ſevrer. Pluſieurs perſonnes ont hazardé de laver & de dégorger ces Vers dans un baſſin d'eau fraîche; cela fait, on les retire ſur un clayon * ou évantaire, on les fait ſécher quelques inſtans au Soleil, ils grimpent ſur le rameau avec plus de viteſſe que les autres, ils travaillent tout auſſi-bien, ſans qu'il paroiſſe que le bain les ait incommodez.

* Vulgairement *Campaneghé*, ou *Levadou*.

VII. Enfin, ce qui tranche toutes les difficultés ſur ce point, c'eſt une expérience que j'ai faite après *Mr. de Laliquiére*, un de mes *Confrères* dans l'Academie, qui a fait beaucoup d'obſervations ſur les Vers-à-Soye, qu'il s'eſt fait un plaiſir de me communiquer. Je remplis d'eau un grand baſſin, dans lequel je jettai cent Vers-à-Soye. Ceux de Mr. de Laliquiére étoient en *Fraiſe*, c'eſt-à-dire, qu'ils étoient prêts à filer, les miens étoient moins avancez; je pris ma montre, & à chaque minute je tirois un Ver de l'eau; enſorte que le centième

ou le dernier tiré trempa pendant cent minutes. Ceux qui paſſérent dans l'eau au-delà de vingt-minutes, reſtoient quelque tems au ſortir de là, roides & ſans mouvement; les derniers ne donnoient aucun ſigne de vie pendant demi-heure & leur engourdiſſement duroit en raiſon directe du tems qu'ils avoient plongé.

Le réſultat de ces expériences fut tel que ceux qui n'avoient reſté dans l'eau que 60 & quelques minutes, firent preſque tous leurs Cocons; parmi ceux qui étoient entre 60 & 80 minutes, il y en eut quelques-uns qui ne purent pas ſoûtenir l'épreuve de l'eau; tous ceux enfin qui avoient plongé au-delà de 80 minutes périrent.

Il paroît donc aſſés certain que l'eau jettée ſur les Vers-à-Soye qui ſe portent bien, ne leur cauſe aucune incommodité, & que même ils ne périſſent point pour y avoir été plongez entièrement pendant quelque tems; mais il conſte encore, par les faits ſuivans, que le bain d'eau fraîche a procuré aux Vers malades, aux Jaunes, & quelquefois aux Gras, une guériſon preſque ſubite, lorſqu'il a été donné à propos & dans des circonſtances favorables.

I. Un Magnaguier d'Alais avoit une chambrée qui commençoit à être toute infectée de Jaunes: il ſoupçonna que le mal pouvoit provenir d'un feu ou d'une chaleur qui conſumoit intérieurement

les Vers; le tems chaud & étouffé qu'il faiſoit depuis quelques jours, le conduiſoit à cette conjecture; la maxime des contraires * lui vint naturellement à l'eſprit; il eut recours à l'eau, quoi qu'avec répugnance, & comme à un dernier remède qu'on hazarde dans une maladie déſeſperée; il arroſa ſes Vers à pleins ſceaux; il inonda à deux ou trois repriſes ſes tables & ſa maiſon: quand tout fut un peu égouté, il changea ſes Vers de la litière, en leur jettant deſſus comme à l'ordinaire de la feüille fraîche; quelques-uns des plus malades périrent, mais le reſte de la chambrée fut ſauvé par ce moyen.

* *Contraria, contrariis curantur.*

II. Combien de fois le hazard n'a-t-il pas procuré chez nous, ou aux environs, une guériſon parfaite aux Vers-à-Soye, en qui les ſymptomes de la maladie précédente ſe déclaroient d'une manière peu équivoque? Nous avons pluſieurs exemples de gens, qui deſeſpérant de leurs Vers, les portoient loin dans les champs, ou les jettoient par les fenêtres ſur un fumier; il ſurvenoit à propos une pluye qui inondoit ces Vers languiſſans, ou il ne tomboit même que de la roſée, qui, jointe à la fraîcheur de la nuit, étoit un bain ſuffiſant pour procurer la ſanté aux malades. Le lendemain ces Vers de rebut avoient repris une bonne couleur; les paſſans étoient ſurpris qu'on les eût jettez, on les ramaſſoit, & ils faiſoient des merveilles.

III. Il n'y a pas long-tems qu'à Alais on jetta à l'eau dans le Gardon pluſieurs clayons de jeunes Vers-à-Soye : leur couleur, qui commençoit à tirer ſur le jaune, faiſoit mal augurer pour les ſuites ; on les jetta avec toute la litière, enſorte que ſans ſe ſéparer, ils furent portez à environ cinq cent toiſes de là ; quelques Lavandières furent à portée d'en tirer de l'eau une grande partie, & j'ai ſçû de bonne part, que de tous ceux qu'on avoit pêchez, aucun n'avoit manqué.

IV. Il y a deux ans qu'un pauvre homme de cette Ville avoit, comme bien d'autres, ſa chambrée perduë par un air chaud & étouffé, qui quelquefois ſurvient tout-à-coup & que les Magnaguiers appellent la *Touffe ;* (*a*) il jetta ſes Vers dans de grands baquets d'eau fraîche, & les fit ſécher après les avoir retirez ; les Vers firent de de très-beaux Cocons & tout réchapa. Dans une chambrée de Mr. Gibert, célèbre Médecin de cette Ville, qui joint à un eſprit d'obſervation, une longue expérience ſur les Vers-à-Soye, on ſe contenta,

(*a*) Pendant ces *Touffes*, qui occaſionnent une chaleur qui paſſe ordinairement le vingtième degré au-deſſus du zéro du Thermomètre de M. de Réaumur, l'air eſt non ſeulement chargé d'exhalaiſons que je croi nuiſibles aux Vers-à-Soye, lorſqu'elles ſont abondantes & plus dégagées des vapeurs ; mais le chaud qu'il fait eſt capable d'en élever de l'attelier même, s'il n'eſt point tenu proprement, s'il y a trop de litière, & ſi en même-tems il n'y a point d'ouvertures au plancher, par où les exhalaiſons puiſſent s'échaper, ou des fenêtres du côté du nord, qui donnent paſſage au vent, & amènent la fraîcheur. Lorſque ces derniers moyens ſont impraticables ou inſuffiſans pour ſe préſerver des effets de la touffe & des exhalaiſons, on peut avoir recours à quelqu'un des bains que j'ai indiquez ci-devant.

dans un cas approchant, d'arroſer largement les murailles & le plat-fond tout au tour des Vers-à-Soye, qui furent par là bien éclabouſſez ; ce fut avec un ſuccès pareil qu'on arrêta les progrès que faiſoient les Jaunes.

V. Vers le même tems, un particulier avoit auprès d'Alais une chambrée de 25 onces de Graine diſtribuée dans pluſieurs piéces & confiée à trois différens Magnaguiers, dont chacun avoit une partie ſéparée ; il ſurvint une touffe pendant un tems couvert ; deux des Magnaguiers n'y ſçûrent point de remède & leurs Vers périrent ; le troiſième s'aviſa de tranſporter tous les ſiens à la cave ; il les y rama, tout monta gayement ſur les rameaux, il y eut des Cocons à foiſon, & cet expédient, qui étoit équivalent à un bain, dédommagea en partie le Maître de la perte qu'il fit ſur le reſte, qu'on ne voulut pas avanturer. (*a*)

(*a*) Ne pourroit-on pas mettre au rang des obſervations précédentes, un bain d'une nouvelle eſpèce, que je n'ai garde de conſeiller, qu'on trouveroit trop violent pour de plus grands animaux, & qui cependant ne fit point de mal à des Vers-à Soye qui étoient d'ailleurs ſains & en bon état.

Mr. de Laliquiére, que j'ai déja cité, avoit une chambrée de deux onces de Graine ; il l'élevoit dans une grande piéce qui avoit des fenêtres du côté de la biſe ; le tems ſe rafraîchit au point qu'il gela dans l'attelier, où le Maître n'avoit point voulu faire de feu, pour voir ce qui en arriveroit, ſans prétendre cependant pouſſer l'épreuve juſqu'à ce point, & ne ſoupçonnant pas que la gelée pût pénétrer dans l'attelier : un ſceau qui étoit dans un coin ſe trouva pris ſur la place avec des glaçons au-dedans : les Vers-à-ſoye devinrent tous roides & ſe replièrent en anneau. Les gens du métier conſultez, on jugea le mal ſans remède, & il fut conclu unanimement de tout jetter par les fenêtres ; on avoit déja commencé à le faire, lorſqu'il ſurvint un Magnaguier qui ouvrit un avis plus prudent. Le même cas lui étoit arrivé, & il avoit ſauvé ſes Vers en eſſayant de les rechauffer peu-à-peu ; on prit ce parti, les Vers-à-Soye reprirent vie, & il y eut encore ſur deux onces de Graine, dont on avoit jetté une partie des Vers ; 140 liv. de Cocons.

VI. Enfin

VI. Enfin, ce que j'avois vû ſi bien réuſſir, je l'exécutai moi-même à deſſein, il y a deux ans. J'étois dans une campagne où l'on élevoit des Vers-à-Soye ; la plûpart avoient déja grimpé ſur les rameaux & travailloient à leurs Cocons ; le reſte étoit tardif & languiſſant, d'une couleur jaune ou tânée, rien ne pouvoit les exciter ; les fumigations qu'on n'avoit point épargnées, (*a*) n'avoient pû les tirer de cette langueur ; je les voyois dépérir. J'en fis tremper une grande partie dans l'eau d'un ruiſſeau qui couloit tout auprès ; au ſortir de là, la plûpart étoient mollaſſes, applatis, preſque ſans mouvement ; tout fut expoſé au Soleil, & nous les vîmes ſe ranimer peu à peu, & grimper ſur les rameaux qu'on leur préſenta. Il eſt vrai que ce remède ne les ſauva pas tous ; & que les plus malades ne firent que des *toiles d'Araignée*, *des chiques*, *des veloutés* ou des Cocons mal nourris ; on avoit trop différé le remède, le mal

(*a*) Preſque tous les Magnaguiers ſont dans l'uſage de parfumer les Vers-à-Soye qui ſont pareſſeux, ſoit à manger, ſoit à grimper ſur les rameaux : il eſt vrai qu'enſuite du parfum, on les voit s'animer & ſortir de leur inaction, parceque les ſels que la fumée entraîne cauſent des irritations ſur les parties dont le tact eſt plus délicat ; mais il y a un excès à éviter : une fumée trop abondante & trop ſouvent répetée peut nuire aux Vers-à-Soye, qui n'éprouveroient rien de pareil dans les champs : quelques perſonnes du métier prétendent même être bien fondées à croire que c'eſt une des cauſes qui produiſent les Gras & les Jaunes. Les Magnaguiers ſenſez ſe contentent d'allumer quelquefois & dans l'occaſion, une poignée de thim ou de lavande, qui répande dans l'attelier une fumée douce, légère, & de peu de durée. Les garçons Magnaguiers, très-attentifs à leurs interêts, vantent ſur tout la fumée du jambon qu'on fait cuire à la poêle, parcequ'en livrant généreuſement aux Vers-à-Soye tout ce qui s'évapore, ils s'accommodent volontiers de ce qui reſte de plus groſſier.

avoit trop empiré, pour qu'on pût attendre du bain le ſuccès qu'il auroit eu, s'il eût été donné à propos.(*a*)

Il paroît par ces différens exemples, que la fraîcheur qu'on procure aux Vers-à-Soye, ou par le bain ou par quelqu'autre moyen équivalent, eſt non ſeulement très-bonne pour remèdier aux Jaunes & quelquefois aux Gras, lorſque le mal eſt déclaré: mais de plus il eſt très-probable que c'eſt un excellent préſervatif contre ces maladies; auſſi avons nous vû les Vers ſains, dont j'ai parlé d'abord, & à qui le hazard avoit fait prendre le bain, ſe porter très-bien dans la ſuite: c'eſt peut-

(*a*) Voici d'autres obſervations qui méritent d'avoir place parmi les précédentes. Une Dame d'auprès d'Alais avoit des Jaunes; au lieu de les faire baigner dans l'eau, elle les jetta dans de bon vin. On remarqua que ces Vers, non ſeulement guérirent, mais que leurs Cocons donnèrent plus de Soye que les autres ne le font communément. J'ai appris que deux autres perſonnes avoient traité ainſi leurs Vers dans un cas pareil, avec le même ſuccès; l'un des deux ſe contenta de les arroſer au lieu de les tremper.

Je vais rapporter un bain de vin d'une troiſième eſpèce. Il y a actuellement ici une femme nommée Roquerol, qui va par ordre de la Cour en Alſace pour y établir des atteliers de Vers-à-Soye & le filage des Cocons, avec une troupe de Magnaguiers & de Fileurs de ce païs. Elle aſſûre qu'elle fait toûjours rendre à une once de Graine plus d'un quintal de Cocons. Son ſecret conſiſte à jetter une fois ſeulement ſur ſes Vers, ſains ou malades, & qui ont paſſé la quatrième muë, de la feüille de Mûrier, qu'elle fait tremper dans de bon vin, & qu'elle répand ſur les tables, tandis qu'elle eſt encore toute dégoutante.

Les bains donnez avec du vin rentrent dans la claſſe des bains ordinaires, dont nous avons déja parlé, ſi on ne conſidére le vin que comme un liquide en général, qui, appliqué extérieurement au tour du corps de l'Animal, lui procure de la fraîcheur, s'inſinuë à travers le tiſſu de la peau, & produit par là tous les autres effets du bain.

Mais le vin produit-il de ſi bons effets, indépendamment de ſa qualité de vin? Je tiens pour l'affirmative, juſqu'à ce que des expériences me prouvent que cette liqueur agit ſur le Ver par les qualités qui lui ſont propres, ſoit qu'il pénétre les pores de la peau, ſoit qu'il ſoit avalé avec la feüille; que par là ſes effets ſur les Vers ſont plus grands que ceux de l'eau, & qu'à cet égard il lui eſt préferable; ce qui eſt une choſe à examiner.

être encore pour cela, qu'on voit les Vers-à-Soye réuſſir mieux communément, toutes choſes d'ailleurs égales, dans les païs de montagnes que dans la plaine, dans une campagne aërée que dans les villes, dans les étages ſupérieurs que dans les rès-de-chauſſée ; l'air y a plus de vivacité, plus de reſſort ; les exhalaiſons qui pourroient nuire aux Vers-à-Soye, y ſont ou chaſſées ou condenſées, & par là leur effet eſt moindre, s'il n'eſt même entièrement détruit.

Ce que je viens de dire, en dernier lieu, de la fraîcheur, comme d'un excellent préſervatif dans le beſoin, ne convient pas généralement aux Vers-à-Soye, conſiderez dans tous leurs âges ; une longue expérience a appris qu'il faut les tenir chaudement lorſqu'ils ſont jeunes ; on les hâte par là davantage, & les Vers hâtez avec prudence, réuſſiſſent mieux en général que les tardifs : on les met, pour cet effet, dans un endroit clos & près du feu ; on a ſoin même de les tenir ſerrez, comme le ſont à cet âge quelques eſpèces de Chenilles qui ſe renferment dans des nids ou dans des cellules que forment les plis d'une toile ; enfin, on leur procure, autant qu'on peut, une chaleur convenable, qui eſt celle du (*a*) ſeizième

(*a*) Depuis l'impreſſion du Mémoire de mon frère le Profeſſeur ſur les Vers-à-Soye, on a reconnu par l'expérience de pluſieurs années, que le dix-huitième dégré du Thermomètre, comme terme ordinaire, donnoit trop de chaleur ; celle du ſeizième, qui ſuffit pour faire éclorre la Graine, a été trouvée de beaucoup plus convenable, & Mr. de Laliquiére, entr'autres, s'en eſt toûjours bien trouvé.

degré du Thermomètre de Mr. de Réaumur.

Cette attention dure tout autant de tems que les Vers-à-Soye ſont ſur les clayons ; on n'appréhende point les touffes, ſoit parceque la ſaiſon eſt peu avancée, ſoit parcequ'il y a peu de litière, & qu'elle eſt ordinairement ſéche, ſoit enfin que le Ver ait moins de chaleur naturelle que lorſqu'il eſt plus gros & plus vigoureux ; mais depuis environ la troiſième muë juſqu'à la *Montée*, le danger de la touffe eſt plus grand, la ſaiſon eſt plus chaude, la litière plus épaiſſe & plus humide, la tranſpiration des Vers eſt peut-être plus abondante; les Magnaguiers habiles tiennent leurs Vers beaucoup plus clairs, ils changent fréquemment la litière, ils n'en laiſſent point dans l'appartement, tout y eſt propre, on n'y ſent point d'odeur; on entretient *pour la chaleur ordinaire* celle du ſeizième degré, mais ce terme n'eſt point tellement fixe, qu'on ne puiſſe laiſſer aller le Thermomètre d'un dgré plus haut ou plus bas ; une attention plus ſcrupuleuſe ſeroit trop génante, & l'expérience a appris qu'elle eſt indifférente ou inutile.

J'ai dit, *pour la chaleur ordinaire*, parceque c'eſt le degré au quel on ramène ordinairement la liqueur du Thermomètre, c'eſt la règle de tous les jours: Mais ſelon l'exigeance des cas, ſi les chaleurs devenoient plus fortes, ſans qu'on pût

les modérer dans l'attelier, s'il ſurvenoit un tems couvert & orageux, on redouble de ſoin & de vigilance, on ouvre les fenêtres du côté du Nord, on arroſe le pavé, on ne craint point de faire baiſſer le Thermomètre en deçà du terme; enfin, on a recours à quelqu'un des moyens précédens, ſoit pour prévenir le mal, ſoit pour y remèdier dès les commencemens; une demi-heure de négligence ou de délai cauſeroit un dommage qu'il ſeroit enſuite très-dificile de reparer.

On doit conclure de là, quelle conduite on doit tenir en général pour ſe garantir (*a*) des Jaunes (ſous leſquels, on a vû que j'ai quelquefois compris les Gras, parceque le vulgaire confond ces deux maladies, & qu'elles ont rapport au même remède.) Je réſerve des détails plus précis, plus circonſtanciez, & en même-tems mieux avérez, pour un autre ouvrage; je me ſuis principalement attaché dans celui-ci, à prouver d'abord, que les

(*a*) Quelque ſoin qu'on prenne des Vers-à-Soye, on ne doit pas ſe flater de n'en point perdre par maladie, ou par quelque accident; c'eſt dans la condition & dans la nature de tous les animaux: on ſçait que dans les tems les plus ſains, il meurt cependant bien du monde dans une ville qui eſt très-peuplée; ce ſont les maladies épidémiques qui font en peu de tems un grand ravage, qu'il faut s'appliquer à combattre. Si cependant, malgré tous les ſoins & toutes les précautions qu'on peut prendre, les Vers-à-Soye viennent à prendre mal lorſqu'ils ſont encore fort jeunes, ce ſeroit trop hazarder que de s'amuſer à les médicamenter; il eſt beaucoup plus ſûr & plus court de mettre couver de nouvelle Graine, ſi on y eſt encore à tems, ou de ſe procurer des Vers déja éclos & de belle-venuë: les fraix que les premiers auront fait ſont trop peu de choſe pour qu'on doive s'y arrêter; tout le monde ſçait que la grande dépenſe de feüille ne commence que vers la quatrième muë.

bains étoient très-propres, ſoit pour amender, ſoit pour arrêter la maladie précédente, lorſqu'elle étoit déclarée ; il me reſte à chercher quelle peut-être la cauſe qui produit les Muſcardins : Je ne ferai pour cela que tranſcrire un petit Ouvrage que je préſentai il y a quelque-tems à Mr. Le Nain, Intendant de la Province, qui m'avoit fait l'honneur de me conſulter ſur ce ſujet.

RECHERCHES

SUR LA CAUSE QUI PRODUIT LES MUSCARDINS.

NOus connoiſſons à Alais deux ſortes de Muſcardins ; les premiers ou les plus communs ſe déclarent le plus ſouvent au tems de la *Fraiſe*. Ceux qui ſont attaquez de cette maladie deviennent d'abord d'un rouge-ſale, enſuite ils maigriſſent, ils ſe deſſéchent & ſe couvrent peu-à-peu d'une fleur blanche & farineuſe ; les uns, après avoir fait le Cocon, d'autres avant de le faire ; ces derniers demeurent pendus au rameau par les deux pieds de l'anus & deux de ceux de la poitrine, le reſte du corps plié en arrière.

La ſeconde eſpèce prend de même une couleur rougeâtre, qui devient enſuite d'un brun-ſale ;

le Ver meurt avec ſon embonpoint, ſans ſe deſſécher, ni filer aucune eſpèce de Cocon.

Pour aſſigner au juſte la cauſe de ces deux ſortes de Muſcardins, (qui ont aſſés de reſſemblance, pour ne conſtituer qu'un même genre de maladie & ne dépendre que d'une même cauſe,) il faudroit un plus grand nombre d'obſervations, faites par des perſonnes attentives & intelligentes: Nos plus habiles Magnaguiers avoüent leur ignorance ſur ce point, ou ce qu'ils en diſent eſt ſi peu d'accord ou ſi mal appuyé, qu'on n'y peut faire aucun fonds.

La plûpart attribuent l'origine des Muſcardins à une Graine qui a trop vieilli dans le même païs, & c'eſt ce qui fait recourir de tems à autre, à des Graines étrangères; preſque tous diſent unanimement, que lorſque la maladie s'eſt déclarée dans quelque attelier, elle eſt contagieuſe, elle ſe communique aux Vers-à-Soye qu'on fera l'année d'après, ſoit par les Graines, lorſqu'on ſe ſert de celles qui ſont provenuës de Vers qui avoient parmi eux des Muſcardins, ſoit par les meubles, lorſqu'on fait ſervir la chambre & les tables déja infectées, ſans avoir auparavant blanchi l'une & lavé les autres.

Mais voici des raiſons qui feront, je croi, douter de la verité de ce ſentiment, & qui ſemblent même le détruire.

I. Je connois des Magnaguiers, qui depuis trente ans qu'ils font des Vers-à-Soye, n'ont point eu de Muſcardins, quoiqu'ils ſe ſoient toûjours ſervis de la même Graine, c'eſt-à-dire, de celle de leurs Cocons de chaque année, ou des œufs que pondent les Papillons de la même famille, dont ils perpetüent ainſi les générations dans un même attelier.

II. Les Graines étrangères les mieux choiſies, ne nous ont pas toûjours garanti des Muſcardins, même les premières années; nous l'avons vû entr'autres dans un attelier de la ville fort connu; tout y étoit neuf, la maiſon, les meubles, la Graine, juſqu'au Magnaguier; on eut pourtant beaucoup de Muſcardins pour la première fois, quoique les Graines fuſſent venuës d'un endroit du Piémont, qui n'étoit nullement infecté.

Je n'ai garde cependant, de blamer l'uſage où l'on eſt de renouveller quelquefois la Graine, de la faire paſſer d'un païs dans un autre; il en eſt ſans doute de certains animaux, comme de la plûpart des plantes, qui profitent ſouvent par le tranſplantement; on a vû quelquefois de bons effets de cette pratique, ſur tout lorſqu'on tire les Graines des païs de montagnes, dans ce cas il eſt inutile de recourir au Piémont ou à l'Eſpagne; les Graines de Valraugue dans le Diocèſe d'Alais, celles de Portes, de Genoillac, dans celui

lui d'Uzès, & de quelques autres endroits des Cévénes, leur ſont comparables; j'ai même connu des gens qui s'en étoient encore mieux trouvez que de celles de Piémont. Je prétends ſeulement, que ce n'eſt pas un moyen ſuffiſant & qui mette toûjours à coup ſûr les Vers-à-Soye à l'abri de cette maladie.

III. Nous eumes dix années de ſuite des Muſcardins à Sauvages, quoique, pendant cet intervalle, on eût ſouvent blanchi l'appartement, lavé les planches, les clayes, les colonnes, &c. qui ſervent à la conſtruction des tables, & que tout eût été long-tems expoſé à l'air. Il vint un nouveau Magnaguier qui rompit le charme, ſans employer des Graines étrangères, ni de nouveaux meubles, mais en prenant des routes différentes, & les Muſcardins diſparurent entièrement.

IV. Un Magnaguier, digne de foi, me dit qu'il avoit eu l'année dernière beaucoup de Cocons ſans aucun Muſcardin, dans la même chambre & avec les mêmes meubles qui avoient ſervi l'année d'auparavant à des Vers infectez de cette Maladie; il n'avoit fait cependant aucun apprêt, ni à la Chambre, ni aux meubles: J'ai deux autres obſervations pareilles à celle-ci, qui me ſont venuës de différentes perſonnes.

V. Enfin, ce qui eſt encore plus fort, un autre Magnaguier très honnête-homme, & qui n'a-

voit aucun interêt de me tromper, m'assura qu'il s'étoit servi, il y a quelques années, d'une Graine provenuë des Cocons d'un attelier infecté de Muscardins ; que cependant il avoit très-bien réussi, & qu'aucun de ces Vers ne fut attaqué de cette maladie.

Il resulte de ces faits, que les causes auxquelles on attribuë communément les Muscardins, ne le sont pas réellement ; puisque d'un côté on les rencontre souvent, ou separées ou réunies, sans qu'elles produisent des Muscardins, (comme dans les Observations I. IV. & V.) tandis que d'ailleurs, on trouve quelquefois, (comme dans les Observations II. III.) des Vers attaquez de cette maladie, dans des atteliers où l'on ne peut soupçonner aucune de ces prétenduës causes.

On peut bien conclure après cela, que l'ancienneté de la Graine, & que l'infection qu'on lui attribuë, de même qu'à l'attelier & aux meubles, n'influent point dans la maladie des Muscardins, ou que ce ne sont pas au moins des causes suffisantes pour en produire.

Cette maladie ne seroit-elle pas plûtôt occasionnée par un air trop renfermé, ou peu renouvellé dans l'attelier, un air dont les qualités seroient par ce moyen vitiées ou alterées ? je l'ai au moins conjecturé depuis long-tems avec quelques Connoisseurs, parmi lesquels je pourrois ci-

ter un illuſtre Magiſtrat, qui réunit en lui des lumières ſuperieures dans tous les Arts, & dont le ſuffrage en ceci eſt un bon garant, & mérite d'autant plus d'attention, qu'il s'eſt rendu familières toutes les parties de l'Art d'élever les Vers-à-Soye : je vai rapporter les raiſons & les faits qui me ſervent de preuves, ou qui fortifient cette conjecture.

I. Les précautions * des Vers-à-Soye, avant de filer leurs Cocons, marquent aſſés qu'ils ſont deſtinez de leur nature à vivre à la campagne & en plein air, de-même que les Chenilles, avec leſquelles les Vers-à-Soye ont tant de raport & de conformité, qu'ils ne font enſemble qu'un même ordre ou qu'une même famille d'Inſectes. Or nous ne voyons pas que les Chenilles ſoient ſujettes à la maladie des Muſcardins : il en ſeroit probablement de même des Vers-à-Soye, ſi on imitoit un peu plus dans l'éducation domeſtique la manière de vivre champêtre, ou celle qui ſe feroit en plein air, qui donne à tous les Inſectes un temperamment robuſte, & les préſerve des maladies.

* Voi.ci-devant pag. 81.

On doit, je croi, regarder comme une maxime certaine, que dans le gouvernement des Vers-à-Soye on doit approcher de celui de la nature, ou de celui auquel l'induſtrie des hommes n'auroit point de part : tout ce que doit faire

l'induſtrie, c'eſt de corriger, pour ainſi dire, en quelques endroits la nature, d'emprunter d'elle certaines choſes, de temperer ſa méthode par les nôtres; c'eſt-à-dire, d'éviter les inconvéniens (*a*) auxquels ſeroient expoſez les Vers-à-Soye, qui vivroient dans les champs, & de leur procurer dans nos maiſons les avantages dont ils joüiroient à la campagne, dont un des principaux eſt ſans contredit un air ſain, ou un air qui paſſe & qui ſe renouvelle à chaque inſtant.

Ce ſecours de l'air que le commun des Magnaguiers refuſe ſans pitié aux Vers-à-Soye, leur eſt d'autant plus néceſſaire, qu'ils ſont ordinairement ſerrez entr'eux dans un petit eſpace, comme une multitude de malades qui ſeroient par tas dans une chambrée, où l'infection ne tarderoit pas à ſe communiquer. De plus les Vers-à-Soye ſont couchez ſur un eſpèce de fumier, ou ſur une ma-

(*a*) Les principaux inconvéniens auxquels ſeroient ſujets les Vers-à-Soye qu'on voudroit élever dans les champs en plein-air, & ſur les Mûriers, ſeroient de périr, tantôt par les chûtes, tantôt par les Oiſeaux, ou par les Inſectes qui leur feroient la guerre, ſouvent par la faim, lorſqu'ils ne trouveroient plus de feüille à brouter, ou qu'elle ne ſeroit point à leur portée; enfin, ils ſeroient interrompus & arrêtez dans leur travail par les injures de l'air, & on ne retireroit point, à beaucoup près, la même quantité de Cocons, que par l'éducation domeſtique; mais les Vers-à-Soye auroient en revanche tout ce qui eſt néceſſaire pour former un bon tempéramment, & pour bien multiplier. Le froid, ni le chaud, le vent, la pluye, la roſée, &c. bien loin de les tuer, ne les rendroit pas même malades: les ſeules exhalaiſons qui s'élèvent dans les tems couverts, celles que les vents & les broüillards apportent, pourroient leur être nuiſibles; mais outre que leur corps ſeroit moins ſuſceptible de ces impreſſions que ceux que nous élevons avec trop de délicateſſe, ces exhalaiſons ne ſéjourneroient point dans la même place, elles s'élèvent dans le grand air, où rien ne les retient; elles ſont emportées par l'air qui ſe renouvelle.

tière toûjours prête à le devenir : ils ſont enfin entourez, au-dedans & au-dehors, d'odeurs fortes & deſagreables, capables d'affecter la délicateſſe de leurs organes, & dont on ne peut corriger le mauvais effet qu'en donnant de l'air, qu'en le faiſant ſouvent renouveller.

II. Bien des perſonnes de ma connoiſſance ont élevé une petite quantité de Vers-à-Soye, les uns dans des endroits qui étoient entièrement à découvert, d'autres ſur des Mûriers élevez & ſur du jeune plantier de pepinière, ſans qu'ils ſe ſoient jamais apperçûs d'aucun Muſcardin.

III. Il y a deux ans que les Muſcardins regnoient beaucoup chez nous : J'expoſai environ trois cent Vers-à-Soye, dès leur première muë, ſur une fenêtre qui tournoit vers le Nord; j'en élevai tout autant ſur une autre qui donnoit au Midi ; les uns & les autres eſſuyèrent pluſieurs fois le froid, le chaud, la biſe, la pluïe du jour & de la nuit. Je les ramai ſur le même endroit, ils y firent leurs Cocons; j'eus il eſt vrai, de part & d'autre, des morts & des malades, mais aucun Muſcardin. (*a*)

(*a*) Sur la fenêtre du Nord il n'y eut qu'une ſeule eſpèce de malades, ſi cependant on peut donner ce nom à des Vers de taille ordinaire, pleins, fermes, & d'une belle couleur, qui, au tems de la fraiſe, refuſèrent de grimper ſur le rameau, & ſe racourcirent ; c'eſt proprement ce qu'on appelle vulgairement les *Porcs* ou *los Gorrones* des Eſpagnols. Sur le total il y en eut un peu plus d'un tiers de cette eſpèce, qui ne travaillèrent point, ou qui ne firent que des toiles d'Araignée : j'aurois peut-être évité cette maladie, ſi je ne m'étois point obſtiné, quelque tems qu'il fit, à ne point changer le Ver de place. Cependant, malgré ce déchet, on peut regarder cet eſſai comme une

IV. Il y a trois ans que toute la chambrée de Mr. Deleouze de la Blaquiére périt par les Muſcardins, tandis qu'il ne perdit pas un ſeul de ceux qu'un Domeſtique avoit ſuſpendus dans un grand panier ſous la cheminée; on faiſoit du feu à côté du panier, & l'air par conſéquent ſe renouvelloit à chaque inſtant autour des Vers.

V. Le même Mr. Deleouze avoit un vieux bâtiment tout crevaſſé & percé à jour; les Vers-à-Soye y faiſoient des merveilles: il crut mieux faire de boucher tous les trous, de crêpir & d'enduire les murs, & ce fut la fatale époque des Muſcardios (*a*)

J'ai vû au contraire beaucoup d'atteliers décriez auparavant par les Muſcardins: on les conjuroit pour toûjours, en pratiquant ſimplement des ouvertures, ou dans le toit, ou ſur le plancher, ou en ouvrant du côté du Nord une large fenêtre.

aſſés bonne réuſſite; car lorſque ſur une once de Graine on en retire cent livres de Cocon, c'eſt tout ce qu'on attend de plus favorable, & ſouvent on eſt très-content avec moins. Or, de compte fait, ſur une once de Graine, qui contient environ 40000 œufs, il y en a pour avoir deux quintaux de Cocons, s'il provenoit un Ver & un Cocon de chaque œuf; on perd donc la moitié de ſes Vers dans la plus grande réuſſite, & je n'en perdis qu'environ un tiers.

Sur la fenêtre du Midi il y eut principalement des Gras & des Jaunes. Donc le grand air peut bien empêcher les Muſcardins, mais cela ne ſuffit pas pour prévenir, au moins ſous nos toits, comme l'étoient ceux-ci, les Gras & les Jaunes; il faudroit de plus les préſerver du marin, ou en corriger les mauvais effets, leur procurer de la fraîcheur, &c. Tous ces ſecours manquèrent aux Vers dont je parle.

(*a*) Le même cas préciſément arriva, dans les mêmes circonſtances, à Mr. de la Bruguiére, Subdélegué de cette Ville.

On remarquera ſur cela en paſſant, que les Vers-à-Soye réuſſiſſent mieux communément dans ces appartemens des Cévénes qu'on nomme *Clède*, où les Païſans font ſécher leurs Châtaignes. Ces piéces, bâties très-ſouvent à pierre ſéche, ne ſont couvertes que de tuiles, qui laiſſent entr'elles une infinité d'ouvertures : on ménage encore dans l'épaiſſeur du mur un nombre de trous ou de ſoûpiraux pour laiſſer échaper la fumée, dont on ſe ſert pour ſécher les Châtaignes. Les Magnaguiers, avant de loger leurs Vers là-dedans, ont grand ſoin de boucher les trous avec des feüillages; mais contre leur intention il reſte heureuſement encore bien des trous & beaucoup de paſſages à l'air extérieur.

VI. J'ai vû réuſſir preſque toûjours les Vers-à-Soye lorſqu'on n'en faiſoit que fort peu, quoique l'appartement fût même bouché exactement; il y avoit de l'air ſuffiſamment, vû la petite quantité des Vers.

VII. Pluſieurs Magnaguiers m'ont aſſûré qu'ils n'avoient jamais eu de Muſcardins dans de grandes chambrées de quinze ou vingt onces de Graine, lorſqu'ils les élevoient dans de vaſtes appartemens, dont leurs Vers, quoique fort clairs, occupoient à peine le tiers; il y reſtoit une grande quantité d'air pur, qui pouvoit rafraîchir ou remplacer celui qui entouroit les Vers-à-Soye.

On ſentira mieux la raiſon de ces deux dernières obſervations par l'expérience ſuivante, où l'on trouvera une analogie bien marquée entre les Inſectes d'eau & ceux de l'air, ou ceux qui reſpirent l'air en rampant ſur la terre.

J'ai obſervé dans pluſieurs Inſectes d'eau, & même dans le menu Fretin, qu'ils mouroient en quelques heures dans un gobelet d'eau, lorſque je n'avois pas le ſoin de la renouveller tous les jours & même plus ſouvent, lorſqu'il y avoit ou plus d'Inſectes ou moins d'eau. Je mettois une pareille quantité d'Inſectes ou de Poiſſons dans un plus grand vaſe d'eau; ils vivoient ſans languir ſept ou huit jours dans la même eau; mais lorſqu'au lieu de cinq Fretins, par exemple, qu'il y avoit dans le grand vaſe, j'en mettois une trentaine, ces derniers étoient dans le cas de ceux du gobelet, à qui il falloit renouveller l'eau tous les jours, pour les conſerver ſains & en vie.

N'en ſeroit-il point de même de nos Inſectes d'air ou des Vers-à-Soye?

Ce n'eſt point, au reſte, un manque d'air préciſément, ou un air trop raréfié qui nuit le plus aux Vers-à-Soye; j'en ai appliqué quelques-uns à la machine du vuide, & ſous un fort petit récipient; après que j'eus pompé l'air, je les vis encore brouter de bonne grace une feüille de Mûrier,

rier, & il ne me parut pas qu'ils en euſſent été incommodez dans la ſuite. (a)

Ce qui rend malades nos Vers, ne viendroit-il point de ce qu'ils reſpirent trop long-tems le même air qui les entoure? Cet air mêlé avec la matière de leur tranſpiration, qui forme autour d'eux une Atmoſphère, ne deviendroit-il point par là trop groſſier pour paſſer par les ſtigmates, ce qui gêneroit la reſpiration? ou bien ne contracteroit-il point par ſon ſéjour ou par ce mélange, quelque impureté, quelque malignité qui fût mortelle aux Vers-à-Soye, à peu-près comme l'eau de notre expérience, qui n'eſt point renouvellée ou qui eſt en trop petite quantité, tuë les Poiſſons & les Inſectes d'eau?

Quoiqu'il en ſoit, on voit qu'en faiſant renouveller l'air, en l'empêchant de croupir trop long-tems, on en procure qui eſt plus pur & plus ſain, on écarte celui de l'Atmoſphère de l'animal, qui auroit pû s'y altérer.

VIII. Une perſonne de ma connoiſſance avoit depuis long-tems des Muſcardins à ſa Métairie;

(a) J'ai ſçû depuis, que Malpighi, Leuvvenoek, & Mr. Cotte avoient fait avant moi la même expérience avec le même ſuccès. On en peut conclure que les Vers-à-Soye, comme bien d'autres Inſectes, peuvent ſoutenir long-tems une grande privation d'air, ou qu'ils peuvent vivre dans un air extrêmement raréfié; ſi donc, comme il eſt très-probable, l'air eſt une des cauſes générales qui influent dans les maladies des Vers-à-Soye, il ne leur nuira que par ſes qualités; & entre ces qualités, celles qui réſultent de la différente nature des exhalaiſons, de leur quantité, de leur mélange, ſeront probablement les ſeules qui occaſionneront différentes maladies.

il prit un nouveau Magnaguier, qui, ſans changer d'appartement, ſans rien blanchir ni laver, réuſſit au point de n'avoir pas un ſeul malade de cette eſpèce, dans les années même où ils regnoient le plus dans le voiſinage. Ce Magnaguier étoit dans un uſage que ceux qui l'avoient précedé ignoroient. Pendant les tems couverts & étouffez, ces tems d'orage qui ſont le déſeſpoir des Magnaguiers ordinaires, où l'air, avec moins de reſſort, eſt en même tems plus léger, plus engourdi, plus en repos, & enfin plus chargé de vapeurs & d'exhalaiſons, notre Magnaguier, éclairé par une Phiſique naturelle, ouvroit les fenêtres même celles du Midi, il perçoit le plancher, il en détachoit des planches, & s'il étoit immédiatement ſous le toit, il en ôtoit quelques tuiles; après quoi il faiſoit du feu au bas de l'embraſure des fenêtres, & au-devant de l'ouverture, pour purifier, diſoit-il, pour ranimer l'air; c'étoit en effet un très-bon moyen pour le faire circuler, pour le renouveller continuellement dans l'appartement. (*a*)

(*a*) On ne ſçauroit trop recommander aux Magnaguiers une auſſi excellente pratique, qui n'a point manqué juſqu'à-préſent, que je ſçache, contre les Muſcardins: elle peut même tenir lieu quelquefois de toute autre, & prévenir plus d'un mal, ſans être ſujette à aucun inconvénient, ſi elle eſt employée par une main habile; car par ce moyen, en faiſant circuler l'air, on procure une chaleur convenable, la litiére ſe deſſéche, on chaſſe les odeurs, les exhalaiſons, ou l'on corrige leur malignité.

J'ai connu deux autres Magnaguiers qui ſont dans le même uſage, & qui ne manquent jamais leurs Vers-à-Soye: il y en a un même qui redouble les feux à meſure que le tems chaud & étouffé, ou plûtôt, que le danger de la Touffe augmente. On ſent bien qu'alors le Thermomètre doit hauſſer bien

Le commun des Magnaguiers échoüe preſque toûjours dans des occaſions pareilles ; ils bouchent tout avec une attention ſcrupuleuſe, pour ſe préſerver de l'humidité de l'air, ou de ſes autres influences ; mais on peut dire d'eux, que la peur d'un mal, peut-être incertain ou facile à éviter, les fait tomber à coup-ſûr dans un pire.

IX. Enfin, dans toutes les chambrées où j'ai vû des Muſcardins, j'ai toûjours remarqué que les appartemens n'avoient aucune ouverture au plancher, qu'ils n'étoient point enfilez par des portes ou des fenêtres, ou que les portes & les fenêtres étoient exactement bouchées ; ainſi l'air ne pouvoit s'échaper, circuler, ſe renouveller ; enfin, il y avoit une grande quantité de Vers bien ſerrez entr'eux, ils rempliſſoient les tables, celles-ci rempliſſoient l'attelier, on ne donnoit de l'air aux Vers que dans le beau du jour, & c'étoit encore avec meſure, en craignant d'en trop faire, & comme ſi on leur eût envié ce bienfait.

Ce ſeroit allonger inutilement cet Eſſai, que de reprendre ici, même en abregé, ce que j'ai dit ſur les Muſcardins : on a vû ſuffiſamment dans le cours de mes obſervations, ce que je penſe ſur la

au-delà du ſeizième degré ; mais ce degré n'eſt que le terme ordinaire, dont on peut au beſoin s'écarter. Ainſi le Ver-à-Soye peut paſſer ſans danger dans des températures bien différentes ; nous lui avons vû ſoûtenir une grande fraîcheur & même un grand froid, lorſque nous en étions ſur les Jaunes ; ici il paſſe à une grande chaleur ; ce n'eſt que par les circonſtances, que le froid ou le chaud peuvent nuire aux Vers-à-Soye.

cauſe de cette maladie, & ſur les moyens qu'on peut employer pour s'en garantir. Je n'ai donné, je le repète, que des conjectures que les perſonnes du métier ſont libres de redreſſer & de corriger. On aura peut-être des obſervations à m'oppoſer qui paroîtront toutes pareilles aux miennes, dont les réſultats cependant ſeront directement contraires : quelques-uns l'ont déja fait ; mais heureuſement j'ai toûjours trouvé qu'il leur avoit échapé des circonſtances qui changeoient entièrement l'eſpèce, ou bien ils n'avoient pas ſaiſi mes aſſertions dans toute l'étenduë que je leur donne ; enſorte qu'il eſt arrivé juſqu'ici que les objections qu'on m'a faites, ſont devenuës de nouvelles preuves de la vérité de ce que j'ai avancé.

On peut cependant objecter contre la théorie que j'ai tâché d'établir, que les Muſcardins qui ſe déclarent quelquefois dès que le Ver eſt éclos ou à la première muë, marquent aſſés que cette maladie ſe communique par les Graines infectées, qu'elle eſt comme héréditaire dans les Graines de certains atteliers.

Je réponds d'abord, que cette maladie ne dépend pas tellement des cauſes que j'ai déja aſſignées en parlant des Muſcardins qui paroiſſent au tems de la *Fraiſe*, qu'elle ne puiſſe être produite par d'autres moyens, lorſque les Vers ſont moins avancez en âge. Le mal peut avoir ſon origine dans les

ſoins mal entendus qu'on aura pris de la Graine, & entr'autres, ſi pendant l'hiver & au commencement du printems, on ne l'a pas gardée dans ue lieu frais (*a*). Il y eut, par exemple, des Muſcardins l'année dernière avant la première muë, dans un grand nombre d'atteliers : j'avois en même tems remarqué qu'aux approches du printems il avoit fait quelques jours de ſuite une chaleur aſſés forte pour faire bourgeonner les Mûriers avant le tems ordinaire : les Graines qu'on ne tenoit point dans des endroits aſſés frais, commencèrent peut-être à *tourner* ou, comme on dit, à *s'émouvoir* : le froid qui revint empêcha les arbres de pouſſer des feüilles, on ne mit couver la Graine que deux ou trois ſemaines après ; cependant elle s'étoit déja émuë par la première chaleur, ce qui n'avoit pû ſe faire ſans qu'elle tranſpirât, ſans qu'elle perdit quelque peu du ſuc nourricier de l'embrion, qui reſtoit par là plus deſſéché : il ne lui manquoit que quelques degrés de chaleur pour percer la coque, il s'y morfondoit en attendant, il n'y trouvoit plus la même

(*a*) On ne doit pas craindre de pécher en ceci par excès ; le froid ni même la gelée ne portent aucun préjudice à la Graine. J'en expoſai un noüet l'hiver dernier ſur ma fenêtre, pendant deux ou trois nuits qu'il fit d'une aſſés forte gelée : le noüet étoit à côté d'un gobelet d'eau qui reſta pris pendant tout ce tems. Ceux qui ne ſçavoient point que les œufs de Chenille, leur Criſalide, & quelquefois la Chenille elle-même, peuvent long-tems ſoûtenir les plus grands froids de ces climats, crurent ma Graine gelée : je la mis couver cependant & je la fis éclorre à la chaleur naturelle de l'air, qui fut pendant quelques jours aux ſeize, dix-ſept & dix-huitième degrés du Thermomètre de Mr. de Réaumur ; tout perça heureuſement, & cette Graine réuſſit comme celles qu'on hiverne avec le plus de ſoin.

quantité de nourriture, ou ce peu de liqueur dans laquelle il nage & qui contribuë ſans doute à le rendre ſouple, ſain & vigoureux.

Mais ſans m'écarter des conjectures que j'ai déja avancées, les Muſcardins hâtifs ne ſeroient-ils point produits par les mêmes cauſes que ceux qui viennent plus tard ? il ſuffit pour cela que le Magnaguier ait trop reſſerré ou enveloppé ſes Graines pendant la couvée artificielle. La couvée n'eſt jamais ſans quelque tranſpiration qu'il faudroit peut-être laiſſer évaporer ; auſſi les Magnaguiers qui ſe piquent d'être bons couveurs, ne manquent pas de tenir leur Graine lâche & éparpillée, d'ouvrir le noüet de tems à autre, de l'aërer ſouvent & à propos, de procurer en un mot à leurs œufs, une partie des avantages qu'ils auroient s'ils étoient pondus ſur les arbres à la campagne. Enfin, le Magnaguier peut avoir tenu la même conduite pour ſes Vers déja éclos, qu'on garde communément dans de petites boëtes.

Dira-t-on encore que les Magnaguiers ne changent point de méthode, que leurs ſoins ſont à peu-près les mêmes chaque année pour la couvée & pour l'éducation, que cependant les Muſcardins regnent plus ou moins ſelon les années ?

Je réponds que cela n'eſt point dans l'exacte verité : les Magnaguiers ſe règlent ſur le tems, & par le ſentiment qu'ils ont du chaud, du froid

& de la température de l'air (*a*) ; or cette température change d'une année à l'autre ; & en conſéquence, lorſque pendant une ſaiſon des Vers, le froid, le vent, le tems couvert regnent plus que dans une autre, le Magnaguier imprudent ne manque pas auſſi de fermer davantage & de boucher à toute outrance : il fait conſiſter le fin de ſon art à priver plus que de coûtume ces Inſectes des influences ſalutaires de l'air, ce qui, joint à d'autres fautes qu'il peut commettre, & aux défauts qui peuvent ſe rencontrer dans la conſtruction de ſon attelier, détermine la maladie, & hâte la mort des Vers-à-Soye.

J'ajouterai ici en finiſſant, qu'à l'égard de la contagion des Muſcardins, s'il y en a quelqu'une, ce n'eſt je penſe qu'une contagion d'exemple, je veux dire que les Magnaguiers ne ſe départent point des traditions qu'ils ont reçûës, des maximes qu'ils ont appriſes, des pratiques qu'ils voyent en uſage, pratiques que le hazard fait à la verité réuſſir quelquefois, & qui ſeroient peut-être fort bonnes ſi les Magna-

(*a*) Cette règle ſeroit très-bonne ſi elle étoit bien entenduë, ſi on n'en faiſoit point de mauvaiſes applications : elle ſeroit encore moins fautive, ſi au lieu du ſentiment qui varie ſelon que le corps eſt diſpoſé, on ſe ſervoit d'un Thermomètre, ou même d'un godet, dans lequel un mélange de beurre & d'huile commençant à ſe fondre par la chaleur du ſeizième degré, marqueroit cette chaleur préciſe, & tiendroit lieu de Thermomètre aux Païſans ; ce mélange, devenu entièrement clair & coulant, marqueroit une plus grande chaleur.

guiers ſçavoient les varier ſelon le tems, les lieux, & les autres circonſtances. Enfin, les Muſcardins ſe perpetuent dans les atteliers, parceque les Magnaguiers ſuivent aveuglément la même routine ou les mêmes erreurs.

FIN.